

**MÉTROPOLE  
AIX-MARSEILLE-PROVENCE**

**CONSEIL DE LA MÉTROPOLE**

**Séance publique  
du vendredi 18 mai 2018 à 9h30  
Hémicycle du Pharo – Marseille**

*In extenso*

## **ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Christian AMIRATY - Patrick APPARICIO - Philippe ARDHUIN - Sophie ARTARIA-AMARANTINIS - Michel AZOULAI - René BACCINO - Guy BARRET - Sylvia BARTHELEMY - Marie-Josée BATTISTA - Yves BEAUVAL - Moussa BENKACI - François BERNARDINI - André BERTERO - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Patrick BORÉ - Nadia BOULAINSEUR - Michel BOULAN - Christian BURLE - Marie-Christine CALATAYUD - Henri CAMBESSEDES - Jean-Louis CANAL - Christine CAPDEVILLE - Eric CASADO - Roland CAZZOLA - Martine CESARI - Philippe CHARRIN - Gaby CHARROUX - Maurice CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Anne CLAUDIUS-PETIT - Auguste COLOMB - Jean-François CORNO - Pierre COULOMB - Georges CRISTIANI - Sandra DALBIN - Sandrine D'ANGIO - Monique DAUBET-GRUNDLER - Philippe DE SAINTDO - Sophie DEGIOANNI - Jean-Claude DELAGE - Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES - Bernard DESTROST - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPHY- OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Hervé FABRE-AUBRESPIY - Jean-Claude FERAUD - Patricia FERNANDEZ-PEDINIELLI - Céline FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY- VLASTO - Olivier FREGEAC - Arlette FRUCTUS - Loïc GACHON - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Hélène GENTE-CEAGLIO - Jacky GERARD - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Philippe GINOUX - Georges GOMEZ - Jean-Pascal GOURNES - Philippe GRANGE - Albert GUIGUI - Frédéric GUINIERI - Daniel HERMANN - Michel ILLAC - Eliane ISIDORE - Noro ISSAN-HAMADY - Bernard JACQUIER - Nicole JOULIA - Mireille JOUVE - André JULLIEN - Didier KHELFA - Nathalie LAINE - Eric LE DISSÈS - Michel LEGIER - Gisèle LELOUIS - Gaëlle LENFANT - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Hélène LHEN-ROUBAUD - Marie-Louise LOTA - Jean-Pierre MAGGI - Antoine MAGGIO - Irène MALAUZAT - Richard MALLIÉ - Joël MANCEL - Rémi MARCENGO - Jeanne MARTI - Régis MARTIN - Bernard MARTY - Christophe MASSE - Florence MASSE - Roger MEI - Danielle MENET - Xavier MERY - Marie-Claude MICHEL - Michel MILLE - Richard MIRON - André MOLINO - Jean-Claude MONDOLINI - Virginie MONNET-CORTI - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Yves MORAINÉ - Pascale MORBELLI - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Patrick PADOVANI - Stéphane PAOLI - Patrick PAPPALARDO - Chrystiane PAUL - Christian PELLICANI - Claude PICCIRILLO - Stéphane PICHON - Catherine PILA - Patrick PIN - Marc POGGIALE - Jean-Jacques POLITANO - Gérard POLIZZI - Henri PONS - Véronique PRADEL - Muriel PRISCO - René RAIMONDI - Bernard RAMOND - Stéphane RAVIER - Martine RENAUD - Jean ROATTA - Marie-Laure ROCCA-SERRA - Maryse RODDE - Georges ROSSO - Alain ROUSSET - Eric SCOTTO - Jean-Pierre SERRUS - Emmanuelle SINOPOLI - Monique SLISSA - Jules SUSINI - Luc TALASSINOS - Francis TAULAN - Dominique TIAN - Jean-Louis TIXIER - Jocelyne TRANI - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Frédéric VIGOUROUX - Patrick VILORIA - David YTIER - Kheira ZENAFI.

## **ETAIENT ABSENTS ET REPRESENTES :**

Mesdames et Messieurs :

Serge ANDREONI représenté par David YTIER - Mireille BALLETTI représentée par Bernard JACQUIER - Loïc BARAT représenté par Gisèle LELOUIS - Jean-Louis BONAN représenté par Nathalie LAINE - Odile BONTHOUX représentée par Irène MALAUZAT - Jacques BOUDON représenté par Moussa BENKACI - Frédéric BOUSQUET représenté par Dominique FLEURY- VLASTO - Valérie BOYER représentée par Frédéric DOURNAYAN - Gérard BRAMOULLÉ représenté par Jules SUSINI - Laure-Agnès CARADEC représentée par Gérard CHENOZ - Marie-Arlette CARLOTTI représentée par Muriel PRISCO - Eugène CASELLI représenté par Roland CAZZOLA - Bruno CHAIX représenté par Marie-France DROPHY- OURET - Jean-David CIOT représenté par Loïc GACHON - Frédéric COLLART représenté par Jean MONTAGNAC - Monique CORDIER représentée par Xavier MERY - Robert DAGORNE représenté par Maurice CHAZEAU - Michel DARY représenté par Jean-Claude DELAGE - Christian DELAVET représenté par Martine CESARI - Sylvaine DI CARO représentée par Philippe DE SAINTDO - Pierre DJIANE représenté par Martine RENAUD - Nathalie FEDI représentée par Marie-Christine CALATAYUD - Gilbert FERRARI représenté par François BERNARDINI - Bruno GILLES représenté par Marie-Louise LOTA - Jean-Pierre GIORGI représenté par Patrick BORÉ - Olivier GUIROU représenté par Jean-Pierre MAGGI - Garo HOVSEPIAN représenté par Annie LEVY-MOZZICONACCI - Nicolas ISNARD représenté par Didier KHELFA - Maryse JOISSAINS MASINI représentée par Francis TAULAN - Laurence LUCCIONI représentée par Catherine PILA - Bernard MARANDAT représenté par Jeanne MARTI - Stéphane MARI représenté par Gérard POLIZZI - Marcel MAUNIER représenté par Jocelyne TRANI - Georges MAURY représenté par Yves BEAUVAL - Arnaud MERCIER représenté par Joël MANCEL - Yves MESNARD représenté par André JULLIEN - Danielle MILON représentée par Roland GIBERTI - Jérôme ORGEAS représenté par Patrick GHIGONETTO - Roger PELLENC représenté par Hervé FABRE-AUBRESPIY - Serge PEROTTINO représenté par Christophe AMALRIC - Roger PIZOT représenté par Jacky GERARD - Marine PUSTORINO-DURAND représentée par Yves MORAINÉ - Julien RAVIER représenté par Stéphane PICHON - Carine ROGER représentée par Michèle EMERY - Florian SALAZAR-MARTIN représenté par Gaby CHARROUX - Isabelle SAVON représentée par Georges GOMEZ - Guy TEISSIER représenté par Patrick PAPPALARDO - Maxime TOMMASINI représenté par Monique DAUBET-GRUNDLER - Claude VALLETTE représenté par Daniel HERMANN - Yves VIDAL représenté par Georges CRISTIANI - Yves WIGT représenté par Patrick APPARICIO.

**ETAIENT ABSENTS ET EXCUSES :**

Mesdames et Messieurs :

Guy ALBERT - Jean-Pierre BAUMANN - Sabine BERNASCONI - Michel CATANEO - Laurent COMAS - Nouriaty DJAMBAE - Claude FILIPPI - Josette FURACE - Dany LAMY - Michel LAN - Albert LAPEYRE - Stéphane LE RUDULIER - Jean-Marie LEONARDIS - Patrick MENNUCCI - Didier PARAKIAN - Elisabeth PHILIPPE - Nathalie PIGAMO - Roland POVINELLI - Maryvonne RIBIERE - Michel ROUX - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE - Marie-France SOURD GULINO - Philippe VERAN - Didier ZANINI - Karim ZERIBI - Karima ZERKANI-RAYNAL.

**ETAIENT PRESENTS ET REPRESENTES EN COURS DE SEANCE :**

Mesdames et Messieurs :

Patrick PADOVANI représenté à 10h07 par Josette VENTRE - Gaëlle LENFANT représentée à 10h18 par Pascale MORBELLI - Dominique FLEURY- VLASTO représentée à 10h44 par Dominique TIAN - Solange BIAGGI représentée à 10h45 par Marie-Josée BATTISTA – Christian BURLE représenté à 10h53 par Philippe ARDHUIN.

**ETAIENT EXCUSES EN COURS DE SEANCE :**

Mesdames et Messieurs :

Lisette NARDUCCI à 10h30 – Michel AZOULAI à 10h47 – Bernard RAMOND à 11h00 – Georges GOMEZ à 11h00 – Michel MILLE à 11h05 – Georges ROSSO à 11h20 – Pascal MONTECOT à 11h22 – Patrick GHIGONETTO à 11h25

**La séance est ouverte à 9 H 30,**  
**sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude GAUDIN,**  
**Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence,**  
**Ancien Ministre,**  
**Vice-Président honoraire du Sénat,**  
**Maire de Marseille,**

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Mes chers collègues, si vous voulez bien prendre place. Nous allons procéder à l'appel.

*(M. Ytier procède à l'appel nominal des membres du Conseil de la Métropole.)*

## **I – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 22 MARS 2018**

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix le procès-verbal de la précédente séance. Y a-t-il des observations ?

*(Pas d'observation)*

**Le procès-verbal de la séance du 22 mars 2018 est approuvé à l'unanimité.**

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je voudrais dire à Jean-François Corno, le Maire de Rognes, toute notre considération, toutes nos félicitations d'avoir été brillamment réélu. Il devait refaire l'examen et l'examen s'est bien passé !

*(Applaudissements)*

## **II – COMPTE RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT**

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix le compte rendu des décisions du Président. Y a-t-il des observations ?

*(Pas d'observation)*

S'il n'y a aucune observation, nous le considérons comme adopté.

### **III – COMPTE RENDU DES DECISIONS DU BUREAU DU 22 MARS 2018**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix le compte rendu des décisions du Bureau du 22 mars 2018. Y a-t-il des observations ?

*(Pas d'observation)*

S'il n'y a aucune observation, nous le considérons comme adopté.

### **IV – EXAMEN DES RAPPORTS**

#### **FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE** *(9h45)*

**Monsieur LE PRESIDENT.**- La Commission Finances et Administration Générale s'est réunie le 3 mai, elle a examiné les rapports n°1 à 57. Le rapport n°14 est retiré.

**Monsieur POGGIALE.**- Monsieur le Président, Je me permets d'insister maintenant car je souhaiterais faire part de quelques inquiétudes à notre Assemblée.

En juillet 2016 vous avez demandé au Conseil d'adopter le Pacte de Gouvernance Financier et Fiscal élaboré en moins de trois mois. Cette précipitation était alors présentée comme indispensable pour la crédibilité de la Métropole face à l'Etat.

Malgré nos critiques sur ce pacte, nous avons joué le jeu.

En décembre 2016, rebelote pour l'adoption de l'Agenda métropolitain de la Mobilité, cette fois pour engager concrètement la discussion du financement avec le Gouvernement qui missionna 3 commissaires pendant une année pour définir sa réponse.

Réponse qui, semble-t-il, vous a été remise dans un rapport présenté en préfecture début avril. Aujourd'hui, qu'en est-il ?

D'habitude notre Vice-président délégué aux transports ne se prive pas de quelques informations pour confirmer le suivi des discussions sur un dossier jugé sérieux par le Gouvernement et sa mission interministérielle.

Depuis cette réunion en préfecture plus rien !

Faut-il en conclure que se négocie encore la hauteur du crédit qui va nous être accordé en conformité avec les annonces faites par les Premiers Ministres précédents ?

Ou plus sérieusement, faut-il croire une indiscretion de la presse qui réduit à néant toute intervention financière et juridique de l'Etat et renvoie la Métropole à ses seules capacités jugées suffisantes ?

Notre Assemblée se doit de savoir la réalité des discussions menées en son nom.

Elle doit le savoir d'autant plus que se profile une proposition de contractualisation Etat-Métropole qui va réduire un peu plus sensiblement la voilure.

Si j'ai bien compris il faudrait se conformer au plafond de 1,35% d'augmentation annuelle de nos dépenses de fonctionnement, sous peine de sanctions et rétroactivement d'ici juin non pas modifier, mais re-voter un autre budget sur lequel il nous faudra retrancher 60 millions d'euros en fonctionnement et réduire un peu plus tout recours à l'emprunt.

Qui va en faire les frais ?

Les dotations aux Conseils de Territoires ; les subventions aux associations pourtant irremplaçables pour restaurer du lien social, de la confiance et du soutien à l'initiative ; l'aide à l'emploi quand elle est justifiée ; les personnels contractuels et titulaires que l'on ne remplacera pas ; et enfin les attributions de compensation aux communes jugées trop favorables.

Deux ans après l'adoption à marche forcée du Pacte de Gouvernance Financier et Fiscal, la boucle est bouclée : après nous avoir imposé cette Métropole en 2015, on est ni plus ni moins devant une injonction gouvernementale à réduire le service public que nous devons aux habitants, aux forces vives, aux communes de notre territoire ou à le déléguer au privé en se soumettant à ses critères de rentabilité.

Cette visée vient de loin. Depuis 15 ans, les Gouvernements successifs n'ont eu de cesse de transférer des missions publiques aux collectivités territoriales tout en comprimant les moyens correspondants et les dotations annuelles.

Aujourd'hui, il y a cette injonction du Gouvernement Macron de réduire sensiblement les dépenses publiques à tous les niveaux et de supprimer des dizaines de milliers de postes dans les services publics. La forme diffère, mais l'objectif était le même pour le candidat Fillon.

Face à cette offensive du gouvernement, il y a un choix à faire : y résister ensemble, répondre à l'appel commun des *associations des Régions et des Départements de France, des Maires et des Présidents d'intercommunalités*, celui de *Ville et Banlieue* pour organiser la grève du stylo à l'appel des Présidents Hervé Morin, Dominique Bussereau et François Baroin, ou emboîter le pas du Gouvernement ?

Ce qui reviendrait d'ailleurs à mettre en cause la libre administration des collectivités locales et faire de la Métropole une sous-préfecture de l'Etat.

On verra d'ici juin ce que vous allez nous proposer parce que je pense que vous ne manquerez pas de nous faire des propositions.

En tout cas je renouvelle ici notre disponibilité pour travailler à desserrer l'étau financier et politique qui conduit la Métropole dans le mur.

Nous avons à plusieurs reprises fait quatre propositions en ce sens, je les résume :

- Agir ensemble – et non plus en petit comité qui n’a visiblement pas été entendu – vers le Gouvernement pour l’obliger à participer aux montages financiers et juridiques nécessaires, pour obtenir des garanties d’emprunts et examiner une mutualisation de la dette.
- Obtenir la possibilité d’aligner le taux du versement transport sur celui de Paris et des Hauts de Seine qui est aujourd’hui à 3 %.
- Mettre à l’étude une contribution exceptionnelle du monde économique indexée sur l’immobilier d’entreprise, des bureaux et des grands commerces pour financer sur 15 ou 20 ans le réseau transport nécessaire.
- Examiner le retour en gestion publique des bénéfices des DSP à l’instar de ce qui se passe dans le Tunnel Prado Carénage.

Malheureusement, il faut constater que vous n’avez donné suite à aucune de ces propositions, ni même ouvert le début d’une discussion.

Vos choix sont résolument tournés vers un accompagnement des politiques d’austérité budgétaire, que vous répercutiez sur les Etats Spéciaux des Territoires et sur les usagers des services publics.

L’augmentation systématique des tarifications du transport public en est une illustration.

A ce sujet nous enregistrons avec satisfaction le retrait des délibérations sur les grilles de tarifications scolaires et moins de 26 ans. Il faut dire qu’à force de vouloir passer en force on se prend les pieds dans le tapis. Il serait souhaitable de reprendre autrement la discussion et formuler d’autres propositions équitables.

Merci Monsieur le Président.

*(Applaudissements)*

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Merci, Monsieur le Président Poggiale. Puisque vous ouvrez ce débat, y a-t-il d’autres orateurs voulant s’exprimer sur le sujet ? Ainsi, nous l’évacuons dès le début de la séance.

**Monsieur GUINIERI.**- Monsieur le Président, je ferai un complément sur ce pacte de confiance. Aujourd’hui, on va nous demander de travailler sur une économie de 60 millions d’euros sur notre budget de fonctionnement. Je sais bien que le budget a été fait dans des conditions tendues mais on savait très bien, au moment de l’élaboration du budget, compte tenu de la conférence de presse qui a eu lieu en septembre 2017, qu’on faisait partie des collectivités qui seraient touchées par cette obligation de respect de l’augmentation de 1,2%. N’est-ce pas aujourd’hui plus violent de faire les choses *a posteriori* que de les avoir anticipées même si les conditions étaient difficiles ?

Deuxième point : en Commission des Finances, on a dit que la ponction pourrait être de 37 millions d’euros, ce montant correspondant aux 75% des 2% des recettes de fonctionnement puisque c’est le taquet maximum. Cela veut dire que ces 37 millions représentant 75%, représentent globalement 75% de 50 millions. Cela veut dire qu’il faudra déjà faire 10 millions d’euros d’économie sans générer quoi que ce soit et qu’il faudra encore aller au-delà.

Troisième point : le calcul a été fait, si je ne me trompe pas, avec un ratio de 1,35% et pas de 1,2%. J'ai lu que le ratio de 1,2% peut être majoré avec trois critères, un critère « évolution de la population », cela ne nous concerne pas, un critère « revenus » sur le territoire et un critère « bonne gestion ».

A la Commission des Finances, il a été question de la bonne gestion et dans un autre article de presse, j'ai vu qu'on faisait allusion à la précarité, donc au deuxième critère. Est-on sûr que l'on aura ce 1,35% ? Est-on sûr qu'à l'avenir, on ne va pas nous demander de revenir encore à 1,2%, ce qui serait encore plus tendu ?

Je suis désolé d'être technique mais à un moment donné, il faut bien qu'on pose les questions comme elles doivent l'être.

Je voulais évoquer un autre point. J'ai lu dans la presse qu'on faisait encore allusion aux attributions et aux versements aux communes et que c'était parce que le versement aux communes étaient trop important qu'on se trouvait dans cette situation-là.

Il est bien clair que les versements aux communes ne font pas partie du pacte de confiance donc on ne doit pas se servir encore une fois des versements aux communes pour la bonne gestion de notre collectivité.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Merci Monsieur Guinieri, je peux répondre à quelques observations et puis, nos Vice-présidents chargés des finances et du budget compléteront techniquement, ils connaissent le sujet sans doute mieux que moi.

Pour le Président Poggiale, je dirai tout d'abord que j'organise une réunion jeudi prochain avec les Présidents des Conseils de Territoire de manière à mettre tout sur la table et que nous regardions les exigences de l'Etat et ce sur quoi nous pouvons répondre.

Sur le travail des quatre hauts fonctionnaires qui ont préparé le rapport sur la mobilité, je rappelle que ce rapport n'a pas été rendu public. Nous le connaissons ; Jean-Pierre Serrus le connaît parfaitement, mais il n'a pas été rendu public.

La contractualisation... Dans mon ancienneté politique, les bras m'en tombent ! Je n'ai pas manqué de le faire observer aux représentants de l'Etat, à M. le Préfet et même aux Ministres successifs qui nous honorent de leurs visites quasi quotidiennement en ce moment. Jamais je n'ai vu ça : une loi votée au mois de janvier et des décrets d'application immédiats alors que quelquefois, nous les attendons pendant des lustres, et surtout qu'on nous dise : *vous devrez rectifier les sommes prévues à votre budget supplémentaire*. Je dis au Président Poggiale que nous sommes aujourd'hui à la 17<sup>ème</sup> séance publique de la Métropole que j'ai l'honneur de présider avec vous. Vous savez bien que rien n'est facile, vous savez bien que pour l'instant, l'Etat n'a pas donné un coup de main ou très peu, je vais y venir si vous voulez.

Il est clair que nous allons d'abord regarder entre nous comment nous pouvons faire cette contractualisation, si elle doit ensuite, dans les trois ans à venir, nous apporter aide et assistance dans le domaine financier. Car on peut toujours tout refuser dans la vie politique sauf que si après nous sommes sanctionnés dans les années qui viennent, on regrettera peut-être de ne pas avoir contractualisé.



Pour l'instant, c'est un rapport que nous ferons à la fin du mois de juin, après que nous en ayons d'abord délibéré avec les Présidents de Conseil de Territoire. M. Blum et M. Khelfa sont en train de regarder cela dans le détail. Il s'agit de réduire les frais de fonctionnement. Vous savez qu'aux yeux de l'opinion publique, les frais de fonctionnement sont toujours mal considérés comme si dans les collectivités territoriales, on faisait à peu près tout et n'importe quoi. Quand j'entends dire ça, évidemment, je me remémore toutes mes années anciennes.

Aujourd'hui, premier contrôle : le contrôle de légalité. Ici, comme dans les communes que vous dirigez, tous les rapports du Conseil arrivent à la Préfecture. Et là, à la virgule près, on regarde exactement ce que nous avons fait voter par nos Conseils municipaux.

Deuxième contrôle : la Chambre régionale des Comptes. Frédéric Guinieri, vous parlez de ce que peut dire la presse. La presse se régale de dire les choses brutales de la Chambre régionale des Comptes et pas forcément nos réponses. Or, vous savez très bien que tous les Maires et tous les Présidents d'exécutif, lorsqu'ils font l'objet d'un contrôle de la Chambre régionale des Comptes, répondent. Souvent ce que l'on répond n'est pas pris en compte par la presse. L'attaque oui ; la défense généralement non !

Vous avez ensuite la Cour nationale des Comptes.

Puis, on a trouvé que ce n'était pas assez. Maintenant, nous avons le parquet financier et fiscal qui débarque et qui dit : *voilà, je viens examiner ce que vous les élus du peuple avez décidé et je vous dirai tout ce qui ne va pas*. Heureusement que nous pouvons dire aussi tout ce qui va bien !

Nous sommes, dans la République actuelle, sous le contrôle permanent alors qu'il y a 50 ans, nos élus n'étaient contrôlés sur rien. Vous me direz peut-être que sur les dépenses de fonctionnement, nous avons tous toujours essayé dans les communes que nous dirigerons et dans les exécutifs, de réduire les dépenses de fonctionnement. C'est ce qu'on nous demande. Nous allons voir si nous sommes capables de le faire et si nous ne le faisons pas, quels risques nous faisons courir à l'institution et si nous le faisons, quels avantages nous pouvons en retirer.

M. Poggiale aurait pu me dire, comme M. Guinieri : *en ce moment vous demandez toujours et on ne vous donne rien*. C'est un peu vrai. Je demande les pourboires de Bismarck avec l'espoir qu'on pourrait peut-être nous les donner.

Je me suis battu avec Mme Vassal la Présidente du Conseil départemental et avec M. Muselier, sur la situation incroyable de l'attitude du Gouvernement dans le domaine de la santé par rapport à l'APHM de Marseille par exemple.

A l'APHM, vous savez très bien que nous ne faisons pas que soigner les Marseillais... On soigne les Provençaux et même des gens venus de l'autre côté de la Méditerranée. Or, il y a une situation financière désagréable. La preuve qu'elle est tellement désagréable – et que personne n'y voit des allusions politiques, j'essaie de les dépasser chaque fois que je peux – c'est que la dernière Ministre de la Santé du Gouvernement, sous la présidence de M. Hollande, n'est jamais venue une fois à Marseille visiter les hôpitaux et même pas inaugurer Timone 2 dont le Professeur Collart

pourrait nous parler puisqu'il y opère tous les jours. 380 millions d'euros dépensés pour faire Timone 2 et on ne l'a jamais inauguré ! La Ministre n'a jamais voulu venir et le Premier Ministre de l'époque, que j'ai sollicité souvent, pas davantage !

Nous sommes allés dire, la Présidente Vassal, M. Muselier et moi à Mme la Ministre de la Santé qu'il fallait considérer les choses différemment. C'est un exemple que je donne. Où est le pourboire de Bismarck là-dedans ? A Paris et à Lyon, depuis toujours on donne une prime de logement aux agents des hôpitaux. Il y a 13 000 agents à l'assistance publique des hôpitaux de Marseille. Nous, nous ne l'avons pas. On me dit : *vous comprenez, si on vous donnait cette prime, il faudrait la donner à Toulon, à Nice !* Mais nous sommes dans « Paris, Lyon et Marseille ». 860 000 habitants, plus ceux que nous soignons par ailleurs... nous devons avoir cette prime !

Je me bats depuis des années pour l'obtenir. Jusqu'à présent, je n'ai pas obtenu ce pourboire de Bismarck. Il y en a un deuxième sur la culture, je ne vous en parle pas pour faire plus vite, cependant, Monsieur Poggiale, sachez qu'on se bat au quotidien. C'est mon rôle.

Ces jours-ci, il y a eu une bonne nouvelle quand même. A force de se battre, le Préfet m'a fait savoir hier ou avant-hier qu'il nous donnait onze millions d'euros sur les transports. Onze millions d'euros sur le dossier que nous avons le mieux préparé jusqu'à présent, avec les insuffisances que vous savez et qui nous sont signalées par Mme Barthélémy, par M. le Maire de La Bouilladisse et par d'autres aussi. Nous le savons. J'ai obtenu onze millions. On pourrait rire, on pourrait dire que c'est un pourboire. Mais je vais aussi les chercher chaque fois que je peux pour atténuer notre situation financière.

Voilà un peu les aspects que je pouvais vous dire.

Vous ne connaissez pas le rapport parce qu'il n'a pas été rendu public. Il y aura une réunion des Présidents des Conseils de Territoire jeudi prochain sur les aspects de la contractualisation et nous verrons ce que nous pouvons faire après.

Je dois vous dire que je suis même un peu surpris, mais je l'ai dit à mes éminents collègues récemment, que l'association nationale des Maires ne fasse pas plus de mouvement là-dessus, que la présidence des Présidents des Conseils départementaux ne s'en occupe pas davantage. J'ai même cru comprendre que le Président était passé dans l'autre camp. C'est son droit mais les Présidents des Conseils départementaux ont des exigences à faire valoir aussi. Moi, dans mon ancienneté, je suis surpris de la rapidité, de la brutalité.

Quant à l'attente, Monsieur Poggiale, vous savez bien que lorsqu'on veut obtenir d'un Gouvernement de l'argent, alors qu'il n'en a pas, et que lui-même est en difficulté, cela rend les choses difficiles.

Pour l'instant, j'essaie avec mes éminents collègues, avec vous si vous le souhaitez, de faire des propositions de telle manière à ce que notre Métropole fonctionne. J'entends toujours dire : *la Métropole va dans le mur etc.* Je vous dis que c'est la 17<sup>ème</sup> réunion de notre Conseil aujourd'hui. Comment ça marche au Grand Paris ? Pas bien. Comment ça marche à Lyon ? Pas davantage.

Pour l'instant, nous sommes nous ici rassemblés. Monsieur Guinieri, dois-je encore le rappeler, les 92 Maires dans le périmètre de la Métropole sont ici et vous savez bien qui a fait les amendements nécessaires et la bataille avec le Gouvernement pour que tous les Maires y soient. S'agissant des attributions de compensation, j'avais pris des engagements avec M. le Maire d'Alleins qui m'avait un jour questionné assez nettement là-dessus. Nous les avons tenus. C'est un reproche que l'on nous fait : *vous donnez trop !* Et bien nous verrons ! Pour l'instant, nous avons respecté cela. On ne fait pas tout bien, Monsieur Poggiale, il est même probable qu'il y ait des choses qui nous échappent. Nous essayons de tenir notre Métropole pour ceux qui viendront après moi et pour que le 1,8 million d'habitants puisse en bénéficier. Car il y a un certain nombre de domaines comme le domaine économique où nous ne nous comportons pas si mal que cela pour la création des emplois. C'est un objectif nécessaire.

Concernant la tarification scolaire, dès lors qu'il faut harmoniser avec les six Territoires, avec des situations diverses et variées, il nous faut encore un peu de temps. On me dit : *vous n'avez pas assez fait de concertation*. Eh bien on prend encore un temps pour faire la concertation et pour essayer de se mettre d'accord avec le seul mot, et c'est mon mot de conclusion. On me dit : *Ah ! Vous faites gratuit !* Vous savez bien que gratuit, ça n'existe pas, il faut toujours que quelqu'un paie.

(Applaudissements).

Monsieur Khelfa si vous voulez compléter ce que je viens de dire, j'ai sans doute oublié beaucoup de choses.

**Monsieur KHELFA.**- Monsieur le Président, quelques données plus techniques notamment sur la contractualisation et je m'en tiendrai uniquement à la contractualisation, notamment pour répondre à notre collègue Frédéric Guinieri dont les questions sont tout à fait légitimes.

Effectivement le projet de loi de programmation des finances locales, on y travaille depuis le mois de septembre dernier. Le 1,2% était annoncé depuis un certain temps sauf qu'avec un groupe de pression qui s'appelle France Urbaine regroupant l'ensemble des grosses collectivités de ce pays, il y a eu un certain nombre d'actions pour essayer de faire amender cette loi et notamment d'augmenter ce ratio de 1,2%. En effet, il était considéré comme anormal de mettre un ratio aussi bas, sachant que quand on prend uniquement l'inflation, on est déjà au-dessus de ce ratio. Si on y ajoute les effets de la modification du statut de la fonction publique, on est déjà au-dessus de ce ratio. Si on ajoute le GVT, on est déjà au-dessus de 1,2%. Donc il était légitime de penser que nos Députés auraient pu suivre les préconisations que nous avons pu formuler en termes d'amendement au niveau de France Urbaine. On avait bon espoir que le Gouvernement nous suive sur une augmentation de ce ratio.

Quand on parle des 38 millions de pénalités, ils ne valent que si on ne signe pas le contrat. Si on signe le contrat, nous sommes soumis à une pénalité sous forme de retenues sur nos recettes fiscales. On est pénalisé sur 2% des recettes réelles de fonctionnement. 2% des recettes réelles de fonctionnement évalués à 38 millions. C'est la peine maximale si on ne signe pas. Cela veut dire que dès cette année, l'application se fera en 2019, il y aurait 38 millions de moins de recettes.

Moins de recettes, vous savez ce que ça veut dire, moins d'investissement ou alors il va falloir taper là où ça fait mal, et ce sur trois ans car je vous rappelle que le contrat doit être signé sur trois ans. Il fallait attendre que soit connu le résultat du compte administratif 2017 pour commencer à engager la réflexion et engager la négociation avec les services de l'Etat. Si on s'en tient uniquement à la loi – et les premières rencontres que nous avons pu avoir avec les services de la Préfecture étaient : *on s'en tient à la loi* – le compte administratif qui était pris en compte au niveau des recettes réelles de fonctionnement dans le cadre de la contractualisation était retenu par les services de l'Etat à hauteur 513 millions. Je rappelle que nous avons voté un BP avec 1,8 milliard de budget de fonctionnement. L'Etat ne retient qu'une infime partie des dépenses réelles de fonctionnement. Il retient les charges à caractère général, la masse salariale et le 065, c'est-à-dire les subventions et dotations. Il ne prenait pas en compte initialement les versements des Etats Spéciaux aux Territoires et les transferts de compétence qui ont été opérés au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

On s'est battu, Monsieur le Président, et grâce à vos différentes interventions, on arriverait à une prise en compte des Etats Spéciaux et des charges transférées, ce qui fait que maintenant, on ne serait plus sur la base de 513 millions mais sur la base de 705 millions.

705 millions au compte administratif 2017. Si on regarde le décret avec le même périmètre des charges acceptées, on arrive aujourd'hui à 765 millions. C'est ici que l'on parle des 65 millions d'euros à économiser.

Frédéric Guinieri, vous parliez de 1,2%. C'est le maximum que l'on peut avoir. Certaines de nos collectivités sont déjà en négociation. L'Etat souvent ne part pas directement à 1,2, parfois, c'est 1, parfois 1,05. 1,2%, c'est vraiment un grand maximum.

Suite aux différentes discussions et en mettant en avant les difficultés et les spécificités de notre nouvelle institution, on arriverait à 1,2 avec une majoration de 0,15 au titre de la bonne gestion des exercices passés. Aujourd'hui, nous avons bon espoir de contractualiser sur la base de 1,35%. Si on applique 1,35 pour les 700 millions évoqués tout à l'heure, cela fait une marge de manœuvre très faible mais c'est déjà mieux que d'appliquer 1,35 sur 513 millions.

Tout à l'heure je parlais des attributions de compensations (AC) mais je ne veux plus en parler car les AC ne sont pas considérées dans le cas de la contractualisation. Ne parasitons pas le débat avec cela. En revanche, si on est pénalisé, si on ne respecte pas ce sur quoi on s'engage lorsqu'on a signé le contrat, la pénalité correspond à 75% du dépassement. Si on dépasse de 10 millions, on sera pénalisé de 7,5 millions. C'est déjà mieux que 38 millions.

Je suis un éternel optimiste, je préfère voir le verre à moitié plein qu'à moitié vide. Je me dis que nous inciter à travailler sur nos dépenses, cela peut être un effet un peu vertueux car l'année prochaine, sur l'exercice 2018, on ne va pas baisser nos recettes, en revanche, si on arrive à baisser nos dépenses, forcément, on va dégager un excédent supérieur l'année prochaine, on va générer une capacité d'autofinancement supérieure, ce qui nous permettra de maintenir le rythme de nos investissements à hauteur de 440 millions inscrits dans le PGFF et surtout d'essayer de tenir un de vos engagements de ne pas toucher aux AC.

Il faut faire cet effort pour essayer d'avoir, dès l'année prochaine, la possibilité d'avoir un budget serein sans que l'on reparte sur des discussions telles que *il va falloir ci, il va falloir là*.

Voilà en termes techniques ce que je voulais aborder, Monsieur le Président.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Merci Monsieur le rapporteur général du budget. Pour aujourd'hui, nous allons nous en tenir là, nous allons continuer à travailler, consulter largement et nous verrons quelles propositions fin juin nous serons amenés à présenter. Il me semble que tout cela est bien clarifié aujourd'hui. Encore une fois, je n'avais jamais vu cette précipitation du Gouvernement à faire voter une loi au-début de l'année, et à mettre les décrets d'application immédiatement, cela nous surprend beaucoup.

Nous reprenons l'ordre du jour et les rapports de la Commission Finances.

1. **FAG 001-17/05/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Néolia pour le financement de l'opération d'acquisition en VEFA de 26 logements sociaux "Saint Gabriel" située 32 Rue Saint Gabriel à Marseille - Abrogation de la délibération FAG 007-2263-17-CM du 13 juillet 2017**

**Monsieur BLUM**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté.**

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

2. **FAG 002-17/05/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM ICF Sud-Est Méditerranée pour le financement de l'opération d'acquisition amélioration de 12 logements sociaux « Chave » située 229 Boulevard Chave à Marseille**

**Monsieur BLUM**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

3. **FAG 003-17/05/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM ICF Sud-Est Méditerranée pour le financement de l'opération d'acquisition amélioration de 106 logements sociaux « Bonneveine » située Avenue André Zénatti à Marseille.**

**Monsieur BLUM**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

4. **FAG 004-17/05/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Logirem pour le financement de l'opération d'acquisition amélioration d'un logement social « Scierie » située 37 Boulevard de la Scierie à Marseille**

**Monsieur BLUM.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

5. **FAG 005-17/05/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Logéo Méditerranée pour le financement de l'opération de construction de 35 logements sociaux « Le Merlan » située 95-97 Avenue du Merlan à Marseille.**

**Monsieur BLUM.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté.**

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

6. **FAG 006-17/05/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Logirem pour le financement de l'opération de réhabilitation de 18 logements sociaux « Le Hameau de la Pinède » située Les Hauts de Mazargues, Baou de Sormiou à Marseille**

**Monsieur BLUM.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

7. **FAG 007-17/05/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Promologis pour le financement de l'opération d'acquisition en VEFA de 32**

logements sociaux « Le Montego Bay » située 303 Avenue Jules Ferry à La Ciotat

**Monsieur BLUM.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

8. **FAG 008-17/05/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Grand Delta Habitat pour le financement de l'opération d'acquisition en VEFA de 71 logements sociaux « La Clef des Champs » située Avenue François Mitterrand à Gignac La Nerthe**

**Monsieur BLUM.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

9. **FAG 009-17/05/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Promologis pour le financement de l'opération d'acquisition en VEFA de 7 logements sociaux "Le Clos du Jas de Bassas" située Lieu-dit Espinades RN 96 à Fuveau**

**Monsieur BLUM.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

10. **FAG 010-17/05/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Famille et Provence pour le financement de l'opération d'acquisition en VEFA de 8 logements sociaux "Les Jardins de Suzanne" située Route du Coteau Rouge à Meyreuil**

**Monsieur BLUM.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je suis obligé d'énumérer, c'est la légalité. Les gens de la Chambre Régionale des Comptes nous regardent en ce moment et régulièrement...

(Rires)

Surtout que je ne manque pas à l'obligation du déroulé, je pourrais en être sanctionné... (Il faut rire un peu, tout n'est pas triste !)

Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

11. **FAG 011-17/05/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Nouveau Logis Provençal pour le financement de l'opération d'acquisition en VEFA de 12 logements sociaux "Bleu Nature" située Chemin de Bourdon à Vitrolles**

**Monsieur BLUM.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

12. **FAG 012-17/05/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM Nouveau Logis Provençal pour le financement de l'opération d'acquisition en VEFA de 48 logements sociaux "Jean Monnet" située Avenue Jean Monnet à Vitrolles**

**Monsieur BLUM.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

13. **FAG 013-17/05/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM Nouveau Logis Provençal pour l'opération d'acquisition en VEFA de 18 logements collectifs sociaux située boulevard Aristide Briand à Miramas.**

**Monsieur BLUM.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier



14. FAG 014-17/05/18 CM – *Dossier retiré*

15. FAG 015-17/05/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM ICF Habitat Sud Est Méditerranée pour le financement de l'opération de construction de 22 logements locatifs sociaux "Pinoncelly 22", située 2-4 rue Pinoncelly à Miramas.

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

16. FAG 016-17/05/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM ICF Habitat Sud Est Méditerranée pour le financement de l'opération d'acquisition-amélioration de 12 logements locatifs sociaux « Pinoncelly 12 », située 2-4 rue Pinoncelly à Miramas.

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

17. FAG 017-17/05/18 CM - Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA HLM PROMOLOGIS pour le financement de l'opération d'acquisition en VEFA de 4 logements sociaux "Les loges de GAIA" située au 9 rue de la Cave à Auriol - Abrogation de la délibération FAG 017-2675/17/CM du 19 octobre 2017

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

Monsieur LE PRESIDENT.- Nous allons examiner le compte administratif.

Si Madame la Présidente Vassal veut bien me remplacer pour le vote du compte administratif 2017, je lui cède volontiers ce fauteuil et je me retire suivant l'usage.

*(M. le Président quitte la séance. Mme Vassal rejoint la tribune et reprend la présidence de séance.)*

**Madame LA PRESIDENTE**.- On me dit que les Présidents de Territoire doivent également se retirer.

*(Mme Barthélémy et MM. Isnard, Bernardini, Montagnac, et Charroux quittent l'hémicycle.)*

**Madame LA PRESIDENTE**.- Merci au Président Gaudin de me laisser momentanément la présidence de l'Assemblée pour ce compte administratif. Comme protocolairement, c'est la première Vice-présidence qui doit assurer la présidence, je le fais avec grand plaisir. Je ne savais pas qu'il fallait faire sortir les Présidents de Territoire...

**Monsieur FABRE-AUBRESPY**.- Le Président aurait pu rester.

**Madame LA PRESIDENTE**.- Il paraît que non.

**Monsieur FABRE-AUBRESPY**.- Au moment du vote !

**Madame LA PRESIDENTE**.- Vous le lui direz quand il reviendra...

M. Gondard me dit que la tradition veut que le Président sorte. Nous n'allons pas contre la tradition et le Président Gaudin.

Du rapport n°18 au rapport n°36, y a-t-il des observations ? Je suppose que oui.

**Monsieur RAIMONDI**.- Je m'abstiendrai sur les rapports 18 et 27, compte tenu que je suis au tribunal sur l'exécution des Etats Spéciaux du CT5.

**Madame LA PRESIDENTE**.- Y a-t-il d'autres demandes de parole ? D'autres observations ?

*(Pas d'observation)*

Si personne ne demande la parole, je vais demander à nos deux élus rapporteurs du budget et des finances de nous présenter l'ensemble de ces rapports.

**Monsieur KHELFA**.- Merci Madame la Présidente. Nous allons voter le compte de gestion et le compte administratif du budget principal de notre institution ainsi que l'ensemble des comptes de gestion et comptes administratifs des différents budgets annexes.

Je ne serai pas très long mais rapporterai de manière très synthétique et très factuelle car aujourd'hui, je présente quelque chose que je n'ai pas « exécuté ». Je tiens à souligner l'engagement et le travail de qualité qu'a fait mon prédécesseur Jean Montagnac. Je crois que les résultats que je vais présenter, on lui en doit une grande partie. J'associe bien évidemment mon collègue et ami Roland Blum qui assure la transition sur ces différents exercices.

Je vous rappelle mes chers collègues qu'au niveau du compte administratif, nous avons dégagé un excédent de clôture global de 70 millions d'euros sur l'exercice 2017. Globalement, par rapport à 1,8 milliard de dépenses qui étaient inscrites au BP 2017 que nous avons consommé à hauteur de 95%, nous avons pu dégager un petit excédent sur la section de fonctionnement de 111 millions d'euros et un déficit sur la section d'investissement de 54 millions.

Lorsqu'on mouline avec les restes à réaliser de 2016, ainsi que le besoin d'autofinancement, on arrive à ce résultat global de 70 millions. Juste pour information et comparaison, en 2016, l'excédent était de 56 millions d'euros. Nous dégageons une épargne nette disponible pour nos futurs investissements de 122 millions d'euros, donc de manière très synthétique, sur la section de fonctionnement on a eu un peu moins de dépenses que ce que nous avons inscrit et, sur les recettes, un peu plus de recettes que ce que nous avons prévu, grâce au travail des différents services, notamment pour la rectification d'un certain nombre d'anomalies fiscales.

En matière d'investissement, il était prévu au BP 2017, 440 millions d'euros dont 356 répartis sur les différents Territoires. L'investissement a été réalisé à hauteur de 83%, à comparer avec 2016 où il était de 63% sur le taux de réalisation. Cela veut dire que nous avons dépensé en matière d'investissement en 2017, 365 millions d'euros, là encore si je fais une comparaison, c'était 249 en 2016 mais je relativise toujours, 2016 était une année de démarrage.

Voilà pour ce qui concerne les deux sections d'investissement et de fonctionnement sur le compte administratif du budget principal. Je passe la parole à Roland concernant l'emprunt.

**Madame LA PRESIDENTE.**- Avec plaisir Monsieur Blum, je vous donne la parole volontiers.

**Monsieur BLUM.**- Merci Madame la Présidente. Je voudrais dire quelques mots à notre Assemblée sur l'endettement de notre collectivité et rappeler que nous avons signé, vous le savez, cela avait d'ailleurs été rappelé par un certain nombre de nos collègues, le Pacte de Gouvernance Financier et Fiscal.

Dans ce Pacte de Gouvernance, il y a quatre éléments que nous avons décidés les uns et les autres de privilégier, tout d'abord maintenir le financement pour nos investissements à un niveau le plus haut possible, c'est ce que nous faisons.

Le deuxième élément concerne les attributions de compensation, le Président l'a rappelé mais c'est bon de le redire puisque ces attributions de compensation sont sanctuarisées jusqu'en 2020 donc nous n'y touchons pas et l'engagement est respecté.

Le troisième engagement concerne la non augmentation de la fiscalité. Donc les impôts n'ont pas été augmentés et ne seront pas augmentés.

Le quatrième point est celui qui nous concerne aujourd'hui plus particulièrement à savoir l'endettement. Vous vous rappelez que nous avons fixé dans le pacte, une trajectoire financière jusqu'en 2020 devant aboutir à un endettement maximal de 1,9 milliard d'euros avec une capacité de désendettement sur 10 ans. C'est ce que nous faisons puisque nous sommes tout à fait dans la trajectoire financière qui a été définie. Je voudrais rappeler que cette année 2017, pour le financement des investissements, nous avons emprunté 209 millions d'euros, 159 ont été encaissés et 50 ont été contractés ou le seront en 2018.

Il s'agit d'un financement à taux fixe et 88% aujourd'hui de nos engagements financiers, le sont à un taux moyen de 1,46% pour une durée moyenne de 7,8 années.

Au 31 décembre 2017, la dette telle qu'elle ressort au budget principal est de 1,613 milliard d'euros, la dette consolidée, tous budget confondus, est de 2,154 milliards. Elle était l'année dernière de 1,535 milliard au 31 décembre 2016, c'est-à-dire que la dette n'a augmenté que de 78 millions avec une capacité de désendettement de 6,8 années.

Nous sommes dans la trajectoire qui a été définie. Ce sont des efforts considérables que nous faisons. Nous sommes très vigilants. Vous savez que ce n'est pas simple mais en tout cas, Madame la Présidente, nous maintenons le cap.

**Madame LA PRESIDENTE**.- Merci messieurs. Y a-t-il une demande de prise de parole ?

*(Aucune demande d'intervention.)*

Il n'y en a pas, nous allons passer au vote.

*(S'adressant à MM. Khelfa et Blum)* Merci pour vos présentations qui ont l'air très complètes.

Nous sommes obligés de voter rapport par rapport.

**18. FAG 018-17/05/18 CM - Budget principal de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption du compte de gestion de l'exercice 2017 et des Etats Spéciaux des territoires**

**Madame LA PRESIDENTE**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

Abstention R. Raimondi

**19. FAG 019-17/05/18 CM - Budget Annexe des Transports de la Métropole Aix Marseille Provence - Adoption du compte de gestion de l'exercice 2017**

**Madame LA PRESIDENTE**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

20. **FAG 020-17/05/18 CM - Budgets Annexes de la Métropole Aix Marseille Provence - Adoption des comptes de gestion de l'exercice 2017 du Territoire Marseille-Provence**

**Madame LA PRESIDENTE**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

21. **FAG 021-17/05/18 CM - Budgets annexes de la Métropole Aix-Marseille-Provence Adoption des Comptes de Gestion de l'exercice 2017 du Territoire du Pays d'Aix**

**Madame LA PRESIDENTE**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

22. **FAG 022-17/05/18 CM - Budgets Annexes de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption des comptes de gestion 2017 du Territoire du Pays Salonais**

**Madame LA PRESIDENTE**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

23. **FAG 023-17/05/18 CM - Budgets annexes de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption des Comptes de Gestion de l'exercice 2017 du Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile**

**Madame LA PRESIDENTE**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

24. **FAG 024-17/05/18 CM - Budgets annexes de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption des Comptes de Gestion de l'exercice 2017 du Territoire Istres-Ouest Provence.**

**Madame LA PRESIDENTE**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

25. **FAG 025-17/05/18 CM - Budgets annexes de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption des Comptes de Gestion de l'exercice 2017 du Territoire de Martigues**

**Madame LA PRESIDENTE**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

26. **FAG 026-17/05/18 CM - Budgets annexes de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption du Compte de Gestion de l'exercice 2017 de la Régie du réseau des transports Ulysse**

**Madame LA PRESIDENTE**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

27. **FAG 027-17/05/18 CM - Budget principal de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption du compte administratif de l'exercice 2017 et des Etats Spéciaux des Territoires**

**Madame LA PRESIDENTE**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstention du groupe Socialistes, Républicains, Démocrates et Apparentés  
à l'exception de C. Amiraty, J. Gérard et F. Vigouroux votant pour.

Abstentions de C. Capdeville, P. Fernandez-Pedinielli, E. Isidore,  
H. Cambessédès, G. Charroux, M. Illac, A. Jullien, R. Mei, A. Molino,  
C. Pellicani, P. Pin, M. Poggiale

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

Abstention R. Raimondi

**28. FAG 028-17/05/18 CM - Budget Annexe des Transports de la Métropole Aix Marseille Provence - Adoption du compte administratif de l'exercice 2017**

**Madame LA PRESIDENTE**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstention du groupe Socialistes, Républicains, Démocrates et Apparentés à l'exception de C. Amiraty, J. Gérard et F. Vigouroux votant pour.

Abstentions de C. Capdeville, P. Fernandez-Pedinielli, E. Isidore, H. Cambessédès, G. Charroux, M. Illac, A. Jullien, R. Mei, A. Molino, C. Pellicani, P. Pin, M. Poggiale

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

**29. FAG 029-17/05/18 CM - Budgets Annexes de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption des comptes administratifs de l'exercice 2017 du Territoire Marseille-Provence**

**Madame LA PRESIDENTE**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstention du groupe Socialistes, Républicains, Démocrates et Apparentés à l'exception de C. Amiraty, J. Gérard et F. Vigouroux votant pour.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

**30. FAG 030-17/05/18 CM - Budgets annexes de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption des Comptes Administratifs de l'exercice 2017 du Territoire du Pays d'Aix**

**Madame LA PRESIDENTE**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstention du groupe Socialistes, Républicains, Démocrates et Apparentés à l'exception de C. Amiraty, J. Gérard et F. Vigouroux votant pour.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

31. **FAG 031-17/05/18 CM - Budgets Annexes de la Métropole Aix Marseille Provence - Adoption des comptes administratif 2017 du Territoire du Pays Salonais**

**Madame LA PRESIDENTE**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstention du groupe Socialistes, Républicains, Démocrates et Apparentés à l'exception de C. Amiraty, J. Gérard et F. Vigouroux votant pour.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

32. **FAG 032-17/05/18 CM - Budgets annexes de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption des Comptes Administratifs de l'exercice 2017 du Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile**

**Madame LA PRESIDENTE**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstention du groupe Socialistes, Républicains, Démocrates et Apparentés à l'exception de C. Amiraty, J. Gérard et F. Vigouroux votant pour.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

33. **FAG 033-17/05/18 CM - Budgets annexes de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption des Comptes Administratifs de l'exercice 2017 du Territoire Istres-Ouest Provence**

**Madame LA PRESIDENTE**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstention du groupe Socialistes, Républicains, Démocrates et Apparentés à l'exception de C. Amiraty, J. Gérard et F. Vigouroux votant pour.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

34. **FAG 034-17/05/18 CM - Budgets annexes de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption des Comptes Administratifs de l'exercice 2017 du Territoire de Martigues**

**Madame LA PRESIDENTE**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstention du groupe Socialistes, Républicains, Démocrates et Apparentés à l'exception de C. Amiraty, J. Gérard et F. Vigouroux votant pour.



Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

**35. FAG 035-17/05/18 CM - Budgets annexes de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption du Compte Administratif de l'exercice 2017 de la Régie du réseau des transports Ulysse**

**Madame LA PRESIDENTE**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstention du groupe Socialistes, Républicains, Démocrates et Apparentés  
à l'exception de C. Amiraty, J. Gérard et F. Vigouroux votant pour.

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

**Madame LA PRESIDENTE**.- Mesdames et messieurs, merci pour l'ensemble de vos interventions. Le compte administratif est donc approuvé. Félicitations Messieurs Khelfa et Blum. Nous pouvons demander aux différents Présidents de revenir.

*(Applaudissements)*

*(Retour en séance du Président de la Métropole et des Présidents des Conseils de Territoire.)*

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Merci à Madame la Présidente, Martine Vassal et merci à vous chers collègues.

**36. FAG 036-17/05/18 CM - Budget annexe des Transports Métropolitains - Adoption de la Décision Modificative n°2 de l'exercice 2018**

**Monsieur KHELFA**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

**37. FAG 037-17/05/18 CM - Rapport annuel de l'Observatoire fiscal métropolitain de l'année 2017**

**Monsieur BLUM**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Mme Vassal ne prend pas part au vote.

38. **FAG 038-17/05/18 CM - Rectification du montant de l'attribution de compensation provisoire des communes d'Alleins et d'Aurons pour l'année 2018**

**Monsieur KHELFA.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

39. **FAG 039-17/05/18 CM - Liste des associations et fondations exonérées de versement transport pour l'année 2019**

**Monsieur BLUM.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

40. **FAG 040-17/05/18 CM - Demande de remise gracieuse dans le cadre d'une procédure de mise en débet d'anciens comptables publics antérieurement chargés de la Trésorerie d'Aubagne**

**Monsieur BLUM.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

41. **FAG 041-17/05/18 CM - Approbation de la convention pluriannuelle 2018-2020 relative aux modalités de versements de la contribution financière de la Métropole au budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours 13**

**Monsieur BLUM.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Mme Vassal et M. Mallié ne prennent pas part au vote.

42. **FAG 042-17/05/18 CM - Réformes d'engins, de poids lourds, de véhicules et équipements de la Métropole Aix-Marseille-Provence**

**Monsieur MONTECOT.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

43. **FAG 043-17/05/18 CM - Réformes d'engins, de poids lourds, de véhicules et équipement de la Métropole Aix-Marseille-Provence (Pays de Martigues)**

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

44. **FAG 044-17/05/18 CM - Assurances - Indemnisation de tiers victimes de dommages matériels**

**Monsieur MONTECOT.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

45. **FAG 045-17/05/18 CM - Adhésion à l'Association des Archivistes Français (AAF) et paiement de la cotisation 2018 - Désignation d'un représentant**

**Monsieur MONTECOT.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

46. **FAG 046-17/05/18 CM - Adhésion à l'association des Documentalistes de Collectivités territoriales (INTERDOC) et paiement de la cotisation 2018 - Désignation d'un représentant**

**Monsieur MONTECOT.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnainou, S. Ravier

47. **FAG 047-17/05/18 CM - Désignation des représentants de la Métropole Aix-Marseille-Provence au sein d'organismes extérieurs**

**Monsieur BLUM.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnainou, S. Ravier

48. **FAG 048-17/05/18 CM - Approbation du transfert des personnels de la Ville de Marseille auprès de la Métropole Aix-Marseille-Provence suite au transfert des compétences Aménagement, Logement et Habitat**

**Monsieur BLUM.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Mme Vassal ne prend pas part au vote.

49. **FAG 049-17/05/18 CM - Approbation du nombre de représentants du personnel et des règles instituant le paritarisme et décision de recueil de l'avis des représentants de la Métropole au sein du Comité Technique de la Métropole Aix-Marseille-Provence**

**Monsieur BLUM.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

50. **FAG 050-17/05/18 CM - Création de commissions territoriales du Comité technique au sein de chaque territoire et approbation du nombre de représentants du personnel et des règles instituant le paritarisme ainsi que décision de recueil de l'avis des représentants de la Métropole au sein de ces commissions territoriales**

**Monsieur BLUM.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

51. **FAG 051-17/05/18 CM - Création de commissions territoriales du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail au sein de chaque territoire et approbation du nombre de représentants du personnel et des règles instituant le paritarisme ainsi que décision de recueil de l'avis de représentants de la Métropole au sein de ces commissions territoriales**

**Monsieur BLUM.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

52. **FAG 052-17/05/18 CM - Approbation du nombre de représentants du personnel et des règles instituant le paritarisme et décision de recueil de l'avis des représentants de la Métropole au sein du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de Travail (C.H.S.C.T) de la Métropole Aix-Marseille-Provence**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

53. **FAG 053-17/05/18 CM - Mise à jour du tableau des effectifs**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Mme Vassal ne prend pas part au vote.

54. **FAG 054-17/05/18 CM - Modalités de mise en œuvre du Compte Personnel de Formation (CPF)**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

55. **FAG 055-17/05/18 CM - Approbation de l'avenant n°2 à la convention de mise à disposition de personnels auprès de la Régie Scènes et Cinés Ouest Provence**

Monsieur BLUM.- Avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

56. **FAG 056-17/05/18 CM - Création d'une centrale d'achat métropolitaine à l'échelle du territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence**

Monsieur JACQUIER.- Merci Monsieur le Président de me donner la parole sur ce projet qui est tout à fait intéressant car il va nous permettre de faire encore des économies. Vous savez que dès la création de notre Métropole en janvier 2016, notre grand souci était de mutualiser nos acquisitions. Avec cette campagne de mutualisation, une véritable philosophie de la mutualisation s'est emparée de nos services aussi bien à l'échelle de la Métropole que des Territoires. Nous avons pu ainsi aboutir à la création d'un contrat avec l'UGAP qui nous a permis de faire encore des économies.

Depuis l'ordonnance du 23 juillet 2015, nous avons la possibilité de créer notre propre centrale d'achat. Nous ne sommes pas les initiateurs de cette opération car il y a déjà eu trois opérations de création de centrale d'achat au niveau des collectivités, en Aquitaine, à Lille, à Amiens. Il y en a d'autres en préparation. Nous sommes aujourd'hui en train de créer une centrale d'achat au niveau de notre Métropole.

Nous allons donc pouvoir faire encore une économie puisque nous allons obtenir des prix au moins aussi bons que ceux de l'UGAP. Selon les marchés, cela peut aller de 5 jusqu'à 20% d'économie. Vous voyez que là encore, nous avons le moyen de dépenser un peu moins pour faire les mêmes opérations. Je tiens d'ailleurs, Monsieur le Président à remercier le Président Montécot qui a participé à cette création. Il aura peut-être l'occasion d'en parler.

Je voudrais aussi remercier l'ensemble des services à la tête desquelles se trouve Mme Dardhalon qui a pu créer cette ambiance et cette philosophie d'acquisition qui nous permet encore de faire des économies.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Merci Monsieur le Président Jacquier, vous savez qu'avec vous, je dors tranquille et je sais que tout est fait dans la régularité. Car maintenant, avec toutes les épées de Damoclès qu'on met sur nos têtes, il est utile d'avoir des élus compétents. Vous êtes parmi ceux-là et je voulais vous remercier de ce travail que vous faites quasi quotidiennement et j'espère toujours en liaison avec nos collègues élus.

**Monsieur MONTECOT.**- Monsieur le Président, tout à l'heure, on parlait des budgets et des nombreuses économies qu'il va falloir que l'on fasse. Je remercie Bernard Jacquier de présenter cette délibération aujourd'hui. Elle est importante pour nos communes, pour les économies que nous allons pouvoir faire. Nous essayons d'amplifier la dynamique de la mutualisation sur notre Métropole et je pense que cette délibération va apporter un plus. Nous avons fait déjà un premier étage avec la convention avec l'UGAP à laquelle nombre de nos communes avaient déjà adhéré.

Il y a de plus en plus de groupements de commandes entre les communes. Cet état d'esprit métropolitain se développe et je suis très heureux de voir cette délibération arriver. Je pense que vous avez tous lu la délibération mais j'aimerais rappeler les objectifs de la centrale d'achat qui sont multiples. C'est d'abord optimiser la dépense publique et permettre aux communes de bénéficier de prix plus bas en jouant sur l'effet volume, de réduire les coûts de passation des procédures et de mettre au service des communes qui le souhaitent la capacité d'ingénierie achat de la Métropole. Ce sont des choses qui avancent dans le bon sens pour les budgets de fonctionnement de nos communes.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Merci Monsieur Montécot. Je mets aux voix ce rapport. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

**ECONOMIE, NOUVELLES TECHNOLOGIES, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (10h23)**

**57. ECO 001-17/05/18 CM - Adhésion de la Métropole Aix-Marseille-Provence à l'association Centre-Ville en Mouvement - Paiement de la cotisation 2018**

**Monsieur GAZAY**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

**Monsieur MALLIÉ**.- Monsieur le Président, sur le rapport n°41, pour des raisons qui ne vous choqueront pas, je ne prendrai pas part au vote.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- C'est noté, cela arrive quelquefois. Tout à l'heure, c'était le cas pour Mme la Présidente Vassal qui me l'a signalé.

**Monsieur VIGOUROUX**.- Monsieur le Président, je voterai cette délibération en ajoutant une demande puisqu'il y a un grand plan national de revitalisation des centres-villes mais que le législateur a imaginé que la Métropole, la nôtre, ne puisse pas y concourir alors que sur notre territoire, un certain nombre de communes, Marseille, Miramas et d'autres encore, ont des dossiers de revitalisation sur lesquels nous ne pourrions pas aller chercher les subventions potentielles.

Il faudrait quand même demander à l'Etat et M. le Préfet de bien vouloir essayer de nous ouvrir la possibilité. D'autant que je souris – enfin je ris jaune – qu'une de vos communes a été retenue sur la Métropole parmi les 8 communes de France par la Caisse des Dépôts et Consignations comme site démonstrateur de revitalisation des centres-villes. Il se trouve que je la connais très bien. Quand je monte à Paris, on me dit que l'on fait du bon travail et quand je redescends, c'est à vide car étant dans la Métropole, je n'ai droit à rien. J'aimerais que toutes celles et ceux à vos côtés qui travaillent sur ces centres-villes et leur revitalisation, écrivent un courrier commun pour demander au moins de pouvoir bénéficier d'une partie de ces milliards décidés par l'Etat.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je répondrais à M. Vigouroux, mais sans doute Arlette Fructus, qui assisté à plusieurs réunions de cette nature où elle nous a défendus le dira elle-même. La cinquième République, par nature dans son histoire, est jacobine. Aujourd'hui, elle est devenue également technocratique avec des gens qui entourent le pouvoir. Ce sont sans doute des gens à l'image de notre éminent collègue, M. Fabre-Aubrespy, qui ont fait toutes les études nécessaires, mais qui concentrent encore plus le pouvoir à Paris.

J'ai dit un jour au Président Hollande, avec l'espoir que cela vous fera sourire... Quand on disait : *M. Xavier Bertrand s'est intitulé « les Hauts de France »*, j'ai dit au Président Hollande : *Et nous alors, on est le cul ? Parce qu'on est au Sud ?*

(Rires)

Voilà une démonstration encore inutile.

Que leur avez-vous dit Arlette ?

**Madame FRUCTUS**.- J'ai dit exactement la même chose qu'a souligné Frédéric Vigouroux. Le Gouvernement lance un grand plan cœur de ville qui concerne les villes moyennes. Evidemment, il trouve une excuse pour exclure du bénéfice de ce nouveau dispositif, les villes moyennes de la Métropole car il considère que les Métropoles en règle générale ont des dispositifs suffisants pour accompagner ces villes.

Nous ne sommes pas restés en rade, Monsieur le Président, puisque vous avez écrit à Jacques Mézard pour souligner cet état de fait et demander à ce que l'on révisé ce positionnement. L'ensemble des institutions travaillent pour essayer de faire bouger les lignes, que ça soit la Région, que ça soit le Département – je parle en présence de la Présidente – que ce soit la Métropole, nous nous préoccupons de savoir comment imaginer un dispositif d'accompagnement qui viendrait non seulement se substituer mais accompagner nos communes sur le territoire métropolitain tout en ne baissant pas les bras sur la nécessité que l'Etat prenne en considération certaines de nos communes. Frédéric Vigouroux l'a dit très justement : Miramas est donnée en exemple comme commune la plus active en termes de revitalisation de son centre-ville et cela paraît aberrant que nous ne bénéficions pas de ce dispositif.

Nous nous occupons et portons ensemble la même voix et s'il faut effectivement refaire un courrier en associant nommément chacune des communes concernées, volontiers, je pense que l'on ne peut pas se priver d'une arme supplémentaire.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Merci beaucoup Madame Fructus.

**Monsieur GAZAY**.- Monsieur le Président, j'ajoute que le Gouvernement propose 5 milliards d'euros, ce qui n'est pas une somme négligeable. Lorsqu'on regarde la liste des 222 communes sélectionnées par le Gouvernement, entre 10 et 15 communes de la Métropole pourraient bénéficier de ce plan pour le centre-ville. Mme Fructus vient de dire que vous avez écrit au Ministre, nous sommes tous en phase là-dessus bien évidemment.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Mme Vassal a fait la même chose. Nous disons à notre éminente collègue Mme la Sénatrice Mireille Jouve, de le dire directement à M. Mézard.

Je connais bien comme vous M. Mézard, c'est un homme bien, c'est un homme comme nous. C'est quelqu'un qui a sa solidité territoriale dans le Cantal. Il doit nous aider sur ce genre de chose car on a déjà supprimé le FISAC. Mme Biaggi peut nous le dire car c'est elle qui porte ce dossier pour nous à Marseille.

**Madame BIAGGI**.- Oui, Monsieur le Président, je souscris complètement à cette démarche, surtout que lorsque le Premier Ministre est venu à Marseille, on lui a demandé de nous aider pour le centre-ville de Marseille.

Je voulais encore remercier Mme la Présidente du Conseil départemental. Heureusement qu'on a l'argent des aides aux communes pour la ville de Marseille et pour le centre-ville pour qu'on puisse faire toutes nos actions car justement on nous a enlevé le FISAC. Si on pouvait souscrire et que l'on ait plus de moyens sur le centre-ville, on en a vraiment besoin pour le centre-ville de Marseille.



## **TRANSPORTS, DÉPLACEMENTS ET ACCESSIBILITÉ** (10h30)

58. TRA 001-17/05/18 CM - Commission Intercommunale pour l'Accessibilité de la Métropole Aix-Marseille-Provence – Modification de la délibération n°TRA 006-2745/17/CM du 19 octobre 2017

**Monsieur SERRUS**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

59. TRA 002-17/05/18 CM - Approbation de l'avenant n° 8 au contrat de concession relatif à la réalisation et l'exploitation du parking Estienne d'Orves à Marseille QPark France

**Monsieur SERRUS**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

60. TRA 003-17/05/18 CM - Approbation du programme technique révisé pour la relance de l'opération de construction du dépôt du réseau des bus de l'Etang passant au gaz GNV et situé dans la zone de l'Anjoly à Vitrolles dans le cadre du Budget annexe Transport de la Métropole Aix-Marseille-Provence

**Monsieur SERRUS**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

61. TRA 004-17/05/18 CM - Déclaration sans suite de la procédure de Délégation de Service public pour la gestion et l'exploitation des parkings du littoral sur la commune de Martigues

**Monsieur GAZAY**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

62. TRA 005-17/05/18 CM - Approbation du règlement des transports scolaires applicable pour l'année 2018-2019

**Monsieur SERRUS**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté.**

Votes contre de C. Capdeville, P. Fernandez-Pedinielli, E. Isidore, H. Cambessédès, G. Charroux, M. Illac, A. Jullien, R. Mei, A. Molino, C. Pellicani, P. Pin, M. Poggiale, G. Rosso

63. TRA 006-17/05/18 CM – Dossier retiré

64. TRA 007-18/05/18 CM - Dossier retiré

65. TRA 008-18/05/18 CM - Dossier retiré

66. TRA 009-18/05/18 CM - Dossier retiré

67. TRA 010-18/05/18 CM - Dossier retiré

68. TRA 011-18/05/18 CM - Dossier retiré

69. TRA 012-18/05/18 CM - Tarification des services des transports - Modification des tarifs du réseau Ulysse

**Monsieur SERRUS**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

**Monsieur CHARROUX**.- Est-ce que la question n°62 est retirée ? Car la 63 est retirée et la 62 est étroitement liée à la précédente. Je n'ai pas bien entendu ce qui a été retiré ou pas.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Le rapport n°62 n'est pas retiré, les autres le sont.

**Monsieur CHARROUX**.- Pourtant, Monsieur le Président, c'est lié à la précédente et c'est lié au règlement donc si on supprime la première...

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Nous souhaitons le maintenir donc le rapport n'est pas retiré. Je le remets aux voix si vous le souhaitez. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Le rapport est maintenu.

**URBANISME ET AMÉNAGEMENT** (10h32)

70. **URB 001-17/05/18 CM - Plan Local d'Urbanisme de la commune de Marseille - Approbation de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité - Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) de Marseille**

**Monsieur PONS.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

71. **URB 002-17/05/18 CM - Prescription de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Territoire du Pays d'Aix - Définition des objectifs poursuivis et des modalités de la concertation**

**Monsieur PONS.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

72. **URB 003-17/05/18 CM - Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Aix-en-Provence - Engagement de la révision allégée n°2 - Définition des objectifs poursuivis et des modalités de la concertation**

**Monsieur PONS.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

73. **URB 004-17/05/18 CM - Plan Local d'Urbanisme de la commune de Ventabren - Engagement de la révision allégée n°1**

**Monsieur PONS.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

74. **URB 005-17/05/18 CM - Plan Local d'Urbanisme de la commune de Ventabren - Engagement de la procédure de modification n°1**

**Monsieur PONS**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

75. **URB 006-17/05/18 CM - Plan Local d'Urbanisme de la commune de Berre l'Etang - Bilan de la mise à disposition du dossier du public - Approbation de la modification simplifiée n°1**

**Monsieur PONS**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

76. **URB 007-17/05/18 CM - Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Chamas - Approbation de la modification n° 1**

**Monsieur PONS**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

77. **URB 008-17/05/18 CM - Plan Local d'Urbanisme de la commune de Lançon-Provence - Engagement de la procédure de modification n°1**

**Monsieur PONS**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

78. **URB 009-17/05/18 CM - Plan Local d'Urbanisme de la commune de Lançon-Provence - Engagement de la procédure de modification n°2**

**Monsieur PONS**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

79. **URB 010-17/05/18 CM - Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Istres - Engagement d'une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité - Réalisation du projet de la zone d'aménagement mixte de Rassuen et du secteur de Lavalduc**

**Monsieur PONS.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

80. **URB 011-17/05/18 CM - Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Istres - Engagement d'une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité - Réalisation de l'aménagement de l'extension et de la revalorisation du Port des Heures Claires**

**Monsieur PONS.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

81. **URB 012-17/05/18 CM - Plan d'Occupation des Sols de la commune de Cassis - Engagement de la procédure de modification simplifiée n°6s**

**Monsieur PONS.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

82. **URB 013-17/05/18 CM - Instauration d'un Droit de Prémption Urbain Renforcé aux zones UC et UD du PLU sur le territoire de la commune de Septèmes-les-Vallons**

**Monsieur PONS.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

83. **URB 014-17/05/18 CM - Déclaration de l'intérêt métropolitain d'opérations d'aménagement sur les Communes de Lançon de Provence et des Pennes Mirabeau**

**Monsieur PONS.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

84. **URB 015-17/05/18 CM - Opération Grand Centre Ville - Requalification du centre-ville de Marseille - Approbation du bilan de la concertation pour la restauration immobilière concernant des immeubles de l'OPAH RU multisites "grand centre-ville" - 1er et 2ème arrondissements**

**Monsieur PONS.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de C. Capdeville, P. Fernandez-Pedinielli, E. Isidore,  
H. Cambessédès, G. Charroux, M. Illac, A. Jullien, R. Mei, A. Molino,  
C. Pellicani, P. Pin, M. Poggiale, G. Rosso

85. **URB 016-17/05/18 CM - Opération Grand Centre Ville - Requalification du centre-ville de Marseille - Approbation du bilan de la concertation publique pour le quartier Noailles et l'équipement socioculturel à vocation intergénération Noailles à Marseille 1er arrondissement**

**Monsieur PONS.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de C. Capdeville, P. Fernandez-Pedinielli, E. Isidore,  
H. Cambessédès, G. Charroux, M. Illac, A. Jullien, R. Mei, A. Molino,  
C. Pellicani, P. Pin, M. Poggiale, G. Rosso

**86. URB 017-17/05/18 CM - Suppression de la Zone d'Aménagement Concerté de Croix Sainte du Pays de Martigues**

**Monsieur PONS.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

**87. URB 018-17/05/18 CM - Suppression de la Zone d'Aménagement Concerté Ecopolis Martigues Sud du Pays de Martigues**

**Monsieur PONS.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

**88. URB 019-17/05/18 CM - Approbation d'une convention de Projet Urbain Partenarial avec la Commune de Saint-Mitre-Les-Remparts et Bouygues Immobilier - PUP Sainte-Victoire**

**Monsieur PONS.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

**89. URB 020-17/05/18 CM - Approbation de la demande de communication de données détaillées au logement mises à disposition à titre gracieux par la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL)**

**Monsieur PONS.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

**DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL, LOGEMENT, CENTRES ANCIENS, CONTRAT DE VILLE** (10h33)

**90. DEVT 001-17/05/18 CM - Approbation de la revalorisation de l'opération d'investissement Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain Préfiguration - et de son affectation**

**Madame FRUCTUS.**- Avis favorable.

**Monsieur RAVIER.**- Monsieur le Président, votre majorité a approuvé le 19 octobre 2017, l'ouverture d'une autorisation de programme de 10 millions d'euros

d'investissement destinés à financer les projets élaborés pour les 14 quartiers « politique de la ville » dans le cadre du nouveau programme national de rénovation urbaine de 2014.

Aujourd'hui, le rapport soumis au vote de notre Assemblée a pour but d'abonder cette autorisation de programme des 5 millions de restes à réaliser sur le programme précédent, le portant ainsi de 10 à 15 millions d'euros. Au moment où le père de la rénovation urbaine, comprenez Jean-Louis Borloo, vient de déposer le rapport que lui avait commandé le Président de la République sur ce sujet, c'est évidemment l'occasion pour notre groupe de vous demander quelle est l'évaluation que vous avez faite des précédentes opérations entreprises et menées à leur terme, dans le cadre de la politique de la ville dans ses deux volets, aménagement et social dans les quartiers dits prioritaires de Marseille.

Peut-être n'avez-vous pas jugé nécessaire de procéder à une analyse détaillée et chiffrée de leurs résultats tant leur inefficacité pour ne pas dire leur nocivité se vérifie chaque jour dans notre ville à l'œil nu.

En effet, depuis 40 ans maintenant, quelques 100 milliards d'euros ont été investis direz-vous, dilapidés en réalité, dans cette politique de la ville et à destination exclusive des quartiers dits en difficulté puis qualifiés de sensibles puis rebaptisés de défavorisés pour être nommés aujourd'hui prioritaires. Une carte qui, à Marseille, comme sur le reste du territoire, semble avoir été calquée sur celle de l'immigration, mais il s'agit sans doute du fruit du hasard, comme quoi, le hasard ne fait pas toujours bien les choses...

Ces quartiers, ces villes, ces territoires, de plus en plus vastes, sont devenus hélas les laboratoires de choix politiques hasardeux et inconscients des Gouvernements de droite comme de gauche, tous iniques et tous peu économes de l'argent public. Des voix de plus en plus nombreuses se sont élevées dont celle de la vénérable Cour des Comptes pour en dénoncer la parfaite inefficacité dans tous les domaines dans lesquels elle prétendait pourtant apporter des solutions : chômage, insécurité, violence, délinquance, trafic en tout genre, échec scolaire, insertion sociale, lutte contre la précarité, et bien sûr communautarisme et développement de l'islamisme.

Cet échec patent n'a pas empêché l'Etat d'engager les collectivités locales dans une succession de dispositifs de plus en plus coûteux, sans le moindre résultat tangible. Au lieu d'en tirer l'enseignement que les milliards déjà dépensés l'avaient été en pure perte et qu'il fallait donc changer de politique, les Gouvernements successifs, guidés par la seule idéologie et son gourou, qui rime avec Borloo, ont considéré qu'au contraire, on n'avait pas assez investi, pas assez dilapidé l'argent des Français et chaque année, l'ogre de la politique de la ville augmentait la facture en même temps que l'échec se confirmait et se développait.

Chaque nouveau Président a voulu se poser en sauveur des banlieues ou tout au moins, a essayé d'acheter la fameuse paix sociale pour ne pas dire la paix civile à défaut de faire disparaître ces zones de non droit.

Depuis 1973 et à la fin des constructions des tours et des barres HLM, c'est l'engloutissement sans fin de l'argent du contribuable, sans réelle mesure de contrôle et sans résultat.



L'Etat et les collectivités territoriales ont gaspillé des sommes colossales dans les banlieues, dans nos cités pour rien, si ce n'est pour assurer une carrière locale à quelques élus comme l'ont dénoncé quelques 300 intellectuels français dont un certain Nicolas Sarkozy, pourtant largement responsable de la situation, ce pyromane qui voudrait avec un verre d'eau, éteindre l'incendie qu'il a contribué à propager.

Nous sommes, mes chers collègues, face à un échec patent, ruineux et dangereux. Comble de l'imposture, le rapport Borloo lui-même commence par dresser un bilan sévère quant aux effets des politiques initiées par... Jean-Louis Borloo.

Comme le souligne avec ironie Guillaume Bigot, ancien rédacteur en chef de *l'Evénement du Jeudi*, je le cite : *En fait, Borloo commence par rappeler que Borloo a échoué mais qu'il serait scandaleux de ne pas continuer à faire du Borloo.*

On rêve ! Un rêve qui tient du cauchemar éveillé. Mieux encore, Monsieur le Président, alors que ce Gouvernement pratique une politique d'austérité ciblée, qu'il n'y a plus d'argent pour la police et les hôpitaux, que l'on ferme les bureaux de poste ou les lignes de train, que l'on réduit les dotations financières aux communes et que l'agonie du monde agricole conduit aujourd'hui à ce qu'un agriculteur se suicide tous les deux jours dans notre pays, on prétend encore injecter 48 milliards dans les banlieues ou quand le masochisme tient lieu de politique !

Que ces politiques se soient révélées inefficaces ne signifie pas que la gangrène qui ronge les banlieues et notamment les quartiers ne doit pas être rapidement et massivement combattue. Il est évidemment urgent de reconquérir ces territoires perdus. Mais faute de poser le bon diagnostic, il ne faut pas espérer appliquer la bonne thérapie. A cet égard, les fariboles de ce deuxième plan Borloo passent comme les précédents, totalement à côté des racines du mal.

Le cadenas intellectuel que l'on nomme tolérance, le verrou identitaire que l'on a baptisé le vivre ensemble, nous ont conduit à cet échec que plus personne ne conteste, même pas les nomades de Députés de la République en Marche.

En réalité, Monsieur le Président, le problème des banlieues et de nos cités, n'est pas social, il est culturel. Un problème culturel, conséquence directe de la folle politique d'immigration massive dont vous êtes toutes et tous ici mes chers collègues responsables à l'exception des élus du Front National.

**Des voix.**- Les sauveurs !

**Monsieur RAVIER.**- Oui, les sauveurs, cela nous va assez bien.

Aujourd'hui, c'est l'affrontement entre deux modèles de société qui peut mener notre pays au chaos et notre civilisation à disparaître. Il est donc temps d'en finir avec l'idée de banlieue et de cités prétendument défavorisées. Elles bénéficient en réalité et depuis des dizaines d'années d'un assistanat financier aussi permanent et abondant qu'inefficace. Et puisque nous sommes en *Macronie*, où l'inversion des valeurs triomphe, et cette inversion des valeurs se traduit aujourd'hui par la volonté d'inclure dans notre PIB, c'est-à-dire la création de richesses sur une année, l'argent généré par le trafic de drogue, et bien ces cités en sont inondées, ce qui les coupe encore un peu plus du monde réel. Il faut en finir avec cette politique d'immigration source de communautarisme, de division et d'éclatement en même temps qu'elle

constitue un poids financier considérable, insupportable : près de 70 milliards d'euros par an. Un langage de clarté et d'exigence à l'égard de l'islam en France, je dis bien de l'Islam *en* France et non *de* France car croire qu'il y aurait chez nous un Islam qui n'existerait nulle part ailleurs est une sottise et un mensonge absolu. Une exigence envers l'Islam est une nécessité urgente. Or, rien à ce sujet dans le nouveau plan Borloo. On préfère continuer à importer chez nous 300 imams étrangers pour le mois du Ramadan, devenu quasiment une fête nationale pour le gotha médiatico-bobo.

Au-delà de toute doctrine, il suffit d'ouvrir les yeux pour constater que l'idéologie du grand déracinement si bien incarné par le Président Macron entraîne de fait un véritable remplacement. Nos cités marseillaises et plus seulement dans les quartiers Nord, révèlent bel et bien que des remplacements sont en cours, la composante européenne quitte Marseille car elle refuse de subir davantage votre politique d'immigration, de submersion comme dirait Gérard Colomb, un droit que lui conteste d'ailleurs les donneurs de leçons du vivre ensemble, nombreux ici, qui bien sûr ne s'obligent pas le *vivre avec*.

Il y a quelques jours en région parisienne, ce processus de remplacement de population a déjà entraîné un remplacement de mode de vie, remplacement qui s'est illustré très concrètement par l'interdit fait à la Ministre Schiappa d'entrer dans un bar, bar interdit désormais aux femmes !

Il est essentiel, vital de stopper ce mécanisme de repli communautariste de séparatisme islamiste avant qu'il ne soit trop tard. Quoi qu'on en dise, les Français de toutes origines veulent limiter drastiquement les flux migratoires entrant et combattre la conquête islamiste. Je pense à ces Marseillais, à ces Français d'adoption qui ont fait le choix de notre pays, le choix du cœur, en même temps que notre mode de vie.

Ces Français de confession musulmane qui pratiquent leur culte en toute quiétude et sans aucune revendication, respectant nos traditions, nos mœurs et nos lois, pour vous sans doute, il ne s'agit que d'unités de consommation et de production, des unités électorales. Eh bien sachez, Mesdames et Messieurs, chers collègues, qu'ils s'inquiètent eux aussi de voir les islamistes gagner chaque jour plus de terrain. Ils sont les cibles privilégiées de leur endoctrinement et des tentatives d'enrôlement.

Aussi, Monsieur le Président, attendent-ils autre chose que de casser une tour ou de changer leur boîte aux lettres. Ce qu'ils attendent, ce qu'ils réclament eux aussi avec nous, c'est le bras impitoyable de l'Etat face aux islamistes. Comme certains ne voulaient pas désespérer Billancourt, Monsieur le Président, ne désespérez pas ces compatriotes, ils finiraient par se lasser de votre faiblesse pour rejoindre le côté obscur de l'Islam.

La France ne peut accueillir toute la misère du monde avait avoué en son temps Michel Rocard. Aujourd'hui, mes chers collègues, la France ne peut plus, ne doit plus en accueillir aucune, elle compte déjà 9 millions de pauvres, Monsieur le Maire. Marseille en compte à elle seule entre 150 000 et 200 000.

L'état de nos banlieues et de certaines de nos cités marseillaises, véritables zones de non République, de non France, prouve que le Front National non seulement a posé les bonnes questions mais qu'il propose, et il est le seul, les bonnes réponses.

Rétablir l'autorité de l'Etat et la sécurité, combattre avec force l'islamisme par des mesures puissantes s'imposent comme un impératif d'ordre public et disons-le de salut national.

Aujourd'hui, il faudrait également avoir enfin le courage de raccompagner massivement chez eux les clandestins qui comptent plus de mineurs, des faux-mineurs...

*(Brouhaha)*

Oui, je sais que vous êtes favorables à les accueillir chez vous et je vous en remercie. Plutôt que de faire venir leur famille comme s'apprête à le faire le Ministre socialiste Gérard Collomb.

Alors, Mme Schiappa, qui dénonce les violences sexistes et qui en même temps les favorise, M. Collomb, qui dénonce la « submersion des régions », je le cite, et qui le développe, ce Gouvernement schizophrénique a pris à droite et à gauche, ce qu'il y avait de pire.

Bien entendu et pour terminer, l'arrêt de l'immigration n'est même pas envisagé par le Gouvernement de M. Macron, malgré l'enfumage de la loi Asile et Immigration il y a quelques semaines.

Allez Monsieur le Président, encore un rapport pour amuser la galerie et s'accorder un diplôme de bon élève, de bon disciple du vivre ensemble à grands coups de milliards qui viendra encore amputer un peu plus le pouvoir d'achat de nos concitoyens et fragiliser davantage la cohésion nationale et l'unité du peuple marseillais.

Notre groupe votera contre ce rapport.

*(Applaudissements)*

**Monsieur MAGGIO.**- Monsieur le Président, je viens d'entendre une énorme confusion entre politique de la ville et rénovation urbaine. La politique de la ville que je fustige toujours, serait faite, même si je n'y crois pas, pour vivre ensemble, alors que la rénovation urbaine est faite pour vivre mieux. La rénovation urbaine, Monsieur le Maire, sauf erreur de ma part, on en a quand même besoin.

On en a besoin parce que la rénovation urbaine n'est pas faite uniquement pour les habitants qui vivent dans ces quartiers. Elle est faite aussi pour ceux qui vivent aux alentours. Je conçois, quand on habite de superbes et somptueuses villas, que l'on n'ait pas trop besoin qu'à côté de chez soi, on injecte des milliards pour que le quartier ressemble à quelque chose. Mais il y a aussi à Saint Barthélémy, à côté des cités la Busserine, les Flamants, des habitants dans le vieux village de Saint Barthélémy qui sont là depuis très longtemps, qui ont hérité parfois de maison de village de père en fils et qui aimeraient peut-être que leur quartier, parce qu'ils y sont attachés, traditionnellement, change de visage. Alors oui, la rénovation urbaine est importante. Je ne pense pas que ce soit là des milliards injectés dans la nature.

Aussi, puisqu'on parle de milliards injectés dans la nature et que l'on parle d'argent public, je vous rendrai très prochainement un rapport que je fais moi-même, vous voyez ce n'est pas la Chambre régionale des Comptes ! C'est un rapport que je suis en train de faire. En ce moment, je suis en train d'étudier l'utilisation de l'argent

public de la mairie des 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> arrondissements. Inutile de vous dire que je vais tout passer au crible, toutes les factures au peigne fin. En ce moment, je suis sur le carburant mais je vais aussi regarder la fameuse ligne « Divers » qui fait le tiers du budget, c'est-à-dire 1,5 million d'euros sur 4,2 millions d'euros de dépenses. Je vais passer cela au peigne fin et je reviendrai dans cet hémicycle. Pas besoin de la Cour des Comptes, M. Maggio suffira. Je rendrai ici publiquement un rapport de tout ce que j'aurai étudié.

Voilà pour le mot de la fin.

Une dernière chose, Monsieur le Maire, puisque dans le 13/14, on ne veut pas de rénovation urbaine, je demande au Président des Commissions Logement ici présent (je ne sais pas si M. Royer-Perreaut et Mme Cordier sont là) en tout cas, je leur demande, puisque le 13/14 est contre, de ne plus leur attribuer de logements sociaux. Car pour la rénovation urbaine des Flamants, vous savez très bien que l'on a relogé dans des logements tout neufs, les habitants à Château Gombert et à ce titre, on a attribué un contingent réservataire à la mairie d'arrondissement qui d'ailleurs s'est empressée de donner rapidement des candidats pour le coup. On ne veut pas de logements tout neufs, mais on a des candidats quand il y en a !

Ce que je vous demande, Monsieur le Maire, ainsi qu'à votre équipe municipale, c'est de ne plus donner aucun logement social à la mairie du 13/14 qui vote contre la rénovation urbaine.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Merci.

Monsieur Maggio, réservez vos interventions au Conseil municipal de Marseille plutôt qu'au Conseil de la Métropole.

Ceci dit, Monsieur Ravier, vous m'aviez annoncé une intervention rock'n roll sur la politique de la ville, en réalité, nous avons entendu votre habituelle séquence, ritournelle, pour ne pas dire rengaine...

Le sujet mérite mieux que des clichés, des fantasmes et des allusions douteuses aux relents d'exclusion. Les efforts de la politique de la ville et de la réhabilitation urbaine ne sont pas des remèdes miracles, c'est vrai mais ils ne sont pas non plus l'échec que vous dénoncez. Il faut au contraire poursuivre ces efforts en améliorant les dispositifs.

A Marseille, plus de 330 opérations ont été conduites à partir des crédits de l'ANRU, Arlette Fructus va sans doute nous le dire, et 40 sont encore en cours. Il faut effectivement poursuivre. Au début de votre intervention, que tout le monde a écouté d'ailleurs, dans un calme naturel et républicain, vous faites un constat sur lequel nous pourrions, de temps à autres, avoir le même avis. Seulement après, vous déparez et vous en arrivez à vos arguments, vos fantasmes habituels.

Monsieur Ravier, vous le savez, je souhaite pour Marseille, pour la Métropole, et je parle sous le contrôle de mes collègues, une politique de générosité, de fraternité et d'ouverture. Nous sommes contre l'exclusion, contre la différence avec les autres. Nous ne sommes pas pour cette politique alors faut-il vous le rappeler inlassablement : vous ne nous ferez pas changer d'avis, nous faisons au mieux que nous pouvons et en

particulier dans tout le secteur Nord de Marseille mais peut-être qu'Arlette Fructus va poursuivre d'une manière plus nette ce que je suis en train de dire.

*(Applaudissements)*

**Madame FRUCTUS.**- Monsieur le Président, on aura encore compris ce matin que M. Ravier, définitivement, ne sera pas le promoteur de la réconciliation nationale, si évidemment on avait pu l'imaginer...

Vous avez justement dit, Monsieur le Président, que nous sommes dans une configuration métropolitaine. On parle de Marseille certes, mais aussi des autres communes qui sont concernées par ces sujets de rénovation urbaine, de politique de la ville, de quartiers prioritaires. Je parle d'ailleurs sous leur contrôle, nous travaillons étroitement ensemble.

Je voudrais simplement rappeler paisiblement à M. Ravier et à son groupe que notre territoire métropolitain compte 59 quartiers prioritaires de la ville, que cela représente 300 000 habitants, que ces 300 000 habitants méritent tout notre intérêt et notre solidarité et que nous travaillons justement pour faire en sorte que cette solidarité soit à l'œuvre. Pour cela, nous disposons d'outils qui relèvent de ce que l'on appelle la politique de la ville.

M. Maggio a fait une distinction entre la rénovation urbaine et la politique de la ville. En réalité, la politique de la ville inclut la rénovation urbaine. C'est une des armes de la politique de la ville pour essayer de redresser la qualité de vie dans ces quartiers pour nos administrés.

Je pense véritablement qu'il y a des réalités auxquelles on ne peut pas ne pas se référer, cette réalité-là pour Marseille, mais certainement que mes collègues le diront pour Vitrolles, pour Miramas pour Aix-en-Provence, pour Marignane, c'est que pendant 10 ans, Monsieur le Président, sur Marseille, nous avons travaillé à la réhabilitation et à l'accompagnement de la population de notre territoire concerné par la politique de la ville. Cela a généré un grand plan d'action publique et de financement public de l'ordre de 1,2 milliard d'euros. Ce 1,2 milliard d'euros a pu être levé parce que l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine a servi de levier en mettant 300 millions d'euros, parce que la Ville de Marseille a accompagné avec 148 millions d'euros, parce que les bailleurs sociaux, à hauteur de 500 millions d'euros, se sont engagés pour le redressement de ce patrimoine et qu'effectivement, des quartiers ont été transfigurés.

On est sur une intervention et une action publique qui est extrêmement lourde, qui ne se déclare pas et ne se décrète pas. Elle se fait et elle se fait dans le temps. On travaille sur de l'urbain et on travaille sur de l'humain.

Vous avez, avec beaucoup d'ironie et de mépris, souligné l'engagement de Jean-Louis Borloo qui d'ailleurs a été rappelé à la rescousse par le Président de la République pour avoir son expertise sur le sujet de la politique de la ville et des quartiers en difficulté sur le territoire national.

Je voudrais souligner l'implication de tous les élus des Territoires, de notre territoire métropolitain dans le travail qui a été fait par Jean-Louis Borloo. Nous nous sommes engagés que ce soit au sein de l'association des Maires de France, au sein de France Urbaine, nous étions tous à ses côtés. Il a pris le temps de nous entendre et

tous les messages sont les mêmes. Quelle que soit la couleur politique de la commune représentée et quelle que soit la commune concernée, nous avons des préoccupations par rapport à la nécessité d'un intérêt majeur que le Gouvernement doit porter à ces territoires-là. Le plan proposé par M. Borloo, en 19 grands axes, est un plan qui a été co-élaboré avec l'ensemble des acteurs, à la fois des communes, à la fois des Territoires et les acteurs associatifs. Tout le monde porte ce plan. Il ne faut pas le prendre avec autant de dérision.

Bien sûr, nous sommes aussi extrêmement lucides sur les résultats de la politique de la ville et d'ailleurs, une démarche d'évaluation du Contrat de Ville est engagée dans le cadre de la loi Lamy. Cette évaluation, nous sommes en train de la faire au niveau métropolitain, c'est une évaluation à mi-mandat.

Evidemment que les résultats ne sont pas satisfaisants. On peut toujours faire mieux et on doit faire mieux, mais il faut surtout en tirer les enseignements et surtout ne pas balayer d'un revers de main tout l'engagement qui est fait aujourd'hui parce que les habitants de ces quartiers ne demandent pas l'assistance, ils demandent simplement l'application d'une égalité républicaine dans ces territoires et c'est bien ce qu'on leur doit et c'est bien ce que l'on a envie de leur rendre.

Alors, Monsieur Ravier, vous pourrez toujours ramener...

**Monsieur RAVIER.**- Revenez au Vieux Moulin avec moi ! Nous y sommes allés ensemble !

**Madame FRUCTUS.**- Je ne vous ai pas interrompu, Monsieur Ravier.

**Monsieur RAVIER.**- Vous m'avez répondu que ça ne servirait à rien !

**Madame FRUCTUS.**- Je ne vous ai pas interrompu, Monsieur Ravier.

*(Brouhaha, exclamations)*

**Monsieur TALASSINOS.**- Laissez-la parler !

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Monsieur Ravier, écoutez Mme Fructus.

**Madame FRUCTUS.**- Et vous donnez l'exemple de Mme. Schiappa à qui l'on coupe la parole ? Mais qu'est-ce que vous me faites là Monsieur Ravier ?

**Monsieur RAVIER.**- Ayez le courage de revenir au Vieux Moulin.

**Madame FRUCTUS.**- Vous avez parlé votre temps et on vous a écouté, laissez-moi m'exprimer !

Monsieur Ravier, cessez de tout mélanger, cessez d'animer les peurs dans l'esprit des gens, cessez de confondre les diagnostics, de mélanger les problèmes d'immigration avec les problèmes de politique de la ville !

Les personnes que nous aidons, ce sont des Français à part entière. Ils sont installés et ils sont nés ici. Alors pourquoi nous parlez-vous d'immigration ? C'est n'importe quoi. C'est de la diversion et vous ne proposez aucune solution à part des slogans. Votre slogan, c'est de dire : *plus de sécurité*. On demande plus de sécurité. Quoi de neuf ? Rien.

Donc Monsieur Ravier, je suis désolée mais une fois de plus, vous ne vous êtes pas illustré par un état d'esprit d'ouverture. On sait bien qu'au contraire, vous voulez tout fermer sur ce territoire, mais vous n'y arriverez pas, comptez sur nous !

*(Applaudissements, bravos)*

**Monsieur GACHON**.- Mes chers collègues, en matière de rénovation, on hérite d'une situation extrêmement complexe qui est celle du mythe des *Trente Glorieuses* où on allait, par ces grandes cités, ces grands ensembles, proposer un genre de bonheur standard dans des cités standards. On hérite donc de cette situation de grands ensembles qui ont très mal vieilli et qui aujourd'hui ne correspondent à aucune envie de nos concitoyens en matière d'habitation.

La rénovation urbaine, c'est la nécessité de revoir l'organisation de ces quartiers, de ces cités, de reprendre ces cités pour leur donner une nouvelle identité.

Quelle alternative ? Car si nous partageons le constat que ces lieux oubliés, ces lieux fragilisés, sont des viviers pour tous les trafics et toutes les dérives, quelle autre alternative que d'investir massivement à leur transformation ?

Monsieur Ravier, vos propos font peur, bien plus peur que toutes les dérives que vous dénoncez. Ils font peur parce que l'alternative que vous n'osez pas prononcée, c'est celle de l'enfermement, celle de monter des murs autour de ces quartiers, de plus en plus hauts, de mettre à chaque mur, et plutôt à l'extérieur, des gardes-chiourmes, de mettre des miradors tout autour et puis, si possible, si on peut envoyer bien loin, à Madagascar ou ailleurs, tous ces gens dont on ne sait que faire, cela vous arrangerait bien. On sait très bien pour ceux qui n'ont pas réussi à les envoyer à Madagascar, ce qu'ils en ont fait à une autre époque.

Votre discours est proprement insupportable avec cette dérive fascisante, qui nous a pollués des années et qui pollue les débats de notre Assemblée en utilisant un sujet et de toute évidence, ces quartiers, vous les vivez, vous les connaissez, ont besoin de transformation et cette transformation passe par des programmes, par des investissements. Si la force publique ne les met pas aujourd'hui alors ce sera pire demain.

*(Applaudissements)*

**Monsieur VIGOUROUX**.- Monsieur le Président, je suis désolé...

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Ne le soyez pas...

**Monsieur VIGOUROUX**.- Mais je vais quand même le dire au départ. Je suis désolé car je voudrais rappeler à M. Ravier que nous sommes ici dans une enceinte qui traite des questions métropolitaines et des questions d'intercommunalités. Je pensais qu'on allait échapper à des débats que vous pouvez tenir vous-même dans d'autres enceintes qui sont des enceintes nationales quand vous traitez de sujet de migration ou d'autres sujets de ce type.

En plus, je tiens à vous dire Monsieur Ravier, qu'il y avait un homme historique et M. Gaudin s'en rappellera certainement, qui disait que tout ce qui est excessif est insignifiant. A la fin, je vous ai écouté avec beaucoup d'attention, vous avez

dit tellement de contre-vérités que je ne sais même plus comment prendre votre discours pour vous démontrer à quel point vous faites des erreurs.

Erreur d'analyse : nous parlons de rénovation urbaine. Erreur d'analyse et de justice : vous dites qu'il n'y a pas d'évaluation alors que s'il y a un secteur qui a été évalué et croyez-moi par des gens qui sont bien plus compétents que vous qui sont à Bercy, qui tiennent à peu près la moitié du bureau de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine et qui contrôlent tous les ans les actes qui sont faits ou signés par les Maires pour financer telle ou telle chose ! Croyez-moi, vous ne pouvez pas dire cela.

Et puis une erreur extraordinaire, et celle-là, je ne m'y attendais pas, c'est une erreur d'analyse de la situation de ces quartiers. Je croyais que vous étiez élu d'un certain nombre de ces quartiers. Je ne connais pas bien Marseille mais chez moi j'ai l'honnêteté de le dire, car lorsque vous avez interpellé tous les Maires ici, en leur indiquant qu'ils étaient responsables de toutes les politiques publiques que vous imaginez, ce sont les mêmes que vous appeliez de vos vœux à vous soutenir quand vous vouliez être Sénateur ! Je peux vous dire que nous n'oublierons pas le moment venu, ce qu'il faudra se rappeler de votre candidature.

Et une dernière chose me paraît essentielle. Derrière votre propos, vous oubliez une chose : ces femmes et ces hommes, quelles que soient leurs origines, habitent les mêmes endroits. Je comprends que vous soyez contre la politique de la ville et la rénovation urbaine car à chaque fois que l'on arrive au bout, à chaque fois que l'on met l'humain au bout de ces projets, vous reculez politiquement.

Et bien voyez-vous, je souhaite que l'on en fasse encore plus afin qu'il puisse reculer encore plus et finalement ne plus exister politiquement.

*(Applaudissements)*

**Madame FERNANDEZ-PEDINIELLI.**- Chers collègues, je ne répondrai pas directement à des propos qui sont complètement inconsistants et dont je remarque qu'ils ont été particulièrement longs et très pénibles à écouter, non pas parce que je manque d'attention mais parce que j'aime quand on discute sérieusement des sujets que l'on désire aborder dans une Assemblée.

Aussi, je dirai qu'il en va de notre responsabilité de considérer que la politique de la ville, qui englobe la rénovation urbaine, est une forme de fléchage de nos politiques publiques pour aller en direction des endroits les plus fragilisés. C'est cela la solidarité : donner plus et donner mieux à ceux qui en ont le plus besoin. Et bien cela, en tant que Maire, je suis fière de le défendre et je le continuerai au sein de notre Assemblée, soutenue par notre Vice-présidente, Mme Fructus et tous les Maires ici rassemblés. Car lorsque la vie est difficile, il faut relever le gant.

Je dirais plutôt que des choix politiques désastreux ont été faits quant à la concentration de la pauvreté et de la difficulté. Car si effectivement des grands ensembles ont été construits à l'époque, ils ne posaient pas plus de problèmes que cela. Ils ont commencé à poser problème quand on a concentré la pauvreté, lorsqu'on a créé des critères qui mettaient au même endroit des personnes qui avaient les mêmes difficultés. Il en va de notre responsabilité de déconcentrer les problèmes et de faire en



sorte qu'il n'y en est plus, d'où les politiques d'accès à l'emploi, d'où les politiques de retour à la dignité de chacune et de chacun.

Quant aux faux problèmes que vous évoquez, je suis fière d'être le Maire d'une ville qui compte des dizaines et des dizaines de nationalités différentes, d'origines grecques, italiennes, espagnoles et autres, pas celles que vous avez stigmatisées car en fait ce n'est même pas une origine que vous stigmatisez, c'est bien autre chose, je vous le laisse, cela ne m'intéresse pas.

Ce qui nous intéresse, c'est de recréer de la cohésion, entre ces femmes et ces hommes qui élèvent leurs enfants et qui ont envie et espèrent chaque jour, lorsqu'ils se réveillent et que les petits vont étudier à l'école, qu'ils vont réussir car l'école de la République est leur outil principal.

Je suis fière d'avoir participé et d'avoir à un moment donné tiré la sonnette d'alarme auprès du Gouvernement pour dire que les politiques éducatives, les politiques culturelles, les politiques d'insertion sociale et professionnelle, ainsi que la tranquillité publique car s'il y a bien un endroit où c'est compliqué de vivre, c'est bien dans la concentration de la pauvreté, soient revues et retravaillées.

Mais je dois dire que nous ne cessons de le faire au quotidien et nous continuerons de le faire. Par contre, notre Assemblée devrait se poser ces questions beaucoup plus collectivement et j'apprécie beaucoup de mes collègues Maires ici présents et élus qui souvent me disent que lorsque nous intervenons sur ces questions, cela leur ouvre le cœur et l'esprit parce que ne connaissant pas cette réalité, effectivement souvent stigmatisée, ils n'ont pas forcément tous les outils pour que nous rentrions dans une solidarité plus élargie.

Je sais qu'Arlette Fructus y travaille énormément, je souhaite que nous ayons des moments, des espaces où nous pouvons partager encore plus et encore mieux pour être plus une Métropole solidaire, je vous remercie.

*(Applaudissements)*

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix le rapport n°90. Que ceux qui sont d'avis de l'adopter lèvent la main. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ?

**Le rapport est adopté.**

Votes contre de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnainou, S. Ravier

**91. DEVT 002-17/05/18 CM - Délégation de compétence en matière d'attribution des aides publiques en faveur de l'Habitat - Approbation de l'avenant n°1 à la convention Etat-Métropole 2017-2022 et de l'avenant n°1 à la convention ANAH-Métropole 2017-2022**

**Madame FRUCTUS**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

92. **DEVT 003-17/05/18 CM - Concession d'aménagement ensemble immobilier du Parc Kallisté à Marseille 15ème arrondissement - copropriété du bâtiment H - Présentation du projet d'acquisition publique du bâtiment H en vue de sa démolition**

**Madame FRUCTUS**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

93. **DEVT 004-17/05/18 CM - Contrat de Ville du Conseil de Territoire du Pays Salonais - Approbation du programme annuel 2018 et attribution des subventions**

**Madame FRUCTUS**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

## **ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE, AGRICULTURE ET FORÊT** (11h05)

94. **ENV 001-18/05/18 CM - Approbation de la revalorisation et de l'affectation de l'opération d'investissement "Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments"**

**Monsieur GALLESE**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

95. **ENV 002-17/05/18 CM - Adhésion de la Métropole Aix-Marseille-Provence au portail d'accès aux données naturalistes SILENE-PACA - Désignation de représentants et d'un référent technique**

**Madame GARCIA**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

96. **ENV 003-17/05/18 CM - Reprise des subventions des syndicats mixtes de la Côte Bleue, du massif de l'Etoile, des massifs Concors Sainte Victoire, du massif du Garlaban, du massif de Pont de Rhaud, de la Communauté d'Agglomération du pays d'Aubagne et de l'Etoile, de la Communauté d'Agglomération du pays de martigues et du Syndicat d'Agglomération Ouest Provence**

**Madame FRUCTUS.**- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

97. **ENV 004-18/05/18 CM - Désignation des représentants de la Métropole Aix-Marseille-Provence au sein du SMED 13 et principes d'organisation de la compétence énergie entre la Métropole et le syndicat**

**Madame ALIPHAT.**- Monsieur le Président, c'est un rapport que je vous propose d'étudier. Aujourd'hui, nous sommes le 18 mai et cette compétence a déjà été transférée au 1<sup>er</sup> janvier dernier. Pourquoi ? Parce qu'il a fallu faire un grand travail de concertation et surtout d'étude sur ce sujet. Nous avons maintenant une compétence énergie sur la Métropole, je souhaite que nous la menions de manière beaucoup plus globale parce que c'est un vrai atout pour le territoire. C'est un domaine excessivement transversal. On a d'ailleurs monté un groupe d'étude avec différents services, que ce soit dans l'économie, les transports, les déchets, l'agriculture, la qualité de vie ou même le logement, pour pouvoir travailler sur cette thématique qui est une ressource car on a des atouts incomparables dans le territoire qui sont le soleil, le vent, l'eau, le tissu industriel et le cadre de vie.

On s'est posé la question de ce SMED. C'est un outil qui existe depuis une vingtaine d'années qui a beaucoup aidé et qui j'espère va continuer à le faire pour l'ensemble des communes du département sauf la Ville de Marseille, je le précise. Cet outil permet de travailler sur les concessions de distribution d'électricité et de gaz et sur les installations des bornes de recharge de véhicule électrique.

C'est vrai que la loi nous a imposé un transfert, de plein droit notamment dans le domaine du gaz et des IRVE. Pour le cas de l'électricité, il y a un principe de représentation substitution où la Métropole qui représente ces 89 communes va se retrouver dans une représentation au sein du SMED à 29 élus.

Par rapport à cela, nous avons étudié depuis des mois un certain nombre de scénarii pour essayer de prendre en compte l'ensemble des préoccupations exprimées. Tout a été envisagé : retrait de la Métropole, insertion de la Ville de Marseille etc. On a

vraiment tout étudié. Et, à votre demande Monsieur le Président, vous avez souhaité qu'il y ait une continuité avec ce syndicat. A partir de cette commande politique, nous avons regardé techniquement et de manière très précise comment la Métropole pouvait travailler avec le SMED sur les années à venir.

On a monté un principe d'organisation pour savoir quels étaient les travaux à conserver notamment dans le cadre du passé et de l'article 8, sur la taxe communale de consommation de l'électricité, sur les IRVE.

Je pense que nous vous présentons aujourd'hui un rapport qui est juste et équilibré pour que l'ensemble des communes de la Métropole puissent trouver leur appui au sein du SMED qui continue d'exister.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Merci Madame Aliphat. Effectivement, nous avons beaucoup travaillé sur ce rapport. J'ai eu l'occasion également de m'entretenir avec le Président du SMED, M. Jack Sautel, le Maire de Maussane-les-Alpilles. Je remercie les Présidents de groupe d'avoir organisé la désignation de ces 29 représentants. Je crois que cela a été fait dans l'équité, dans le fait de tenir compte de ceux qui siégeaient déjà dans ce syndicat d'économie mixte et qui avaient apporté toute leur compétence et toute leur bonne volonté et surtout, je souhaite que le SMED perdure dans la forme actuelle. La Métropole n'a pas vocation, malgré la loi, de tout enregistrer et de tout s'accaparer. Je dis sans cesse aux fonctionnaires qui m'entourent de faire très attention à cela.

Je crois que c'est un rapport très équilibré, je voudrais remercier tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce texte.

M. Guinieri demande la parole.

**Monsieur GUINIERI.**- Je voulais remercier Béatrice Aliphat et tous ceux qui ont travaillé sur ce rapport d'avoir tenu le plus grand compte des remarques qui avaient été formulées dans le Conseil Métropolitain précédent sur les communes qui ont des transferts temporaires de maîtrise d'ouvrage pour l'enfouissement des réseaux.

J'appelle l'attention du Conseil de Métropole sur le fait que l'on reste sur les modalités antérieures et c'est parfait. Sur l'eau et l'assainissement, on a défini des modalités pour le transfert de gestion et dernièrement, le 11 mai, on a reçu une circulaire du Préfet qui, d'après ce que m'ont dit les services, ne sera pas suivie d'effet. Il est important qu'elle ne soit pas suivie d'effet et qu'on ne se retrouve pas dans une situation où, à un moment, le contrôle de légalité nous dit que ce que nous avons engagé n'est pas valable et pourrait être sujet à caution.

Je voulais simplement faire ce commentaire. En tout cas, merci pour ce qui a été fait. Merci Béatrice d'en avoir tenu le plus grand compte.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- M. Guinieri a raison. Je vous ai dit au début de mon propos en début de séance qu'on ne nous laisse rien passer. Et bien nous aussi, de temps à autres, nous faisons des remarques au contrôle de légalité en disant : *faites un peu plus attention à ce que les élus décident.*

Dans cette République, c'est encore ceux qui sont élus aux élections et qui sont à la tête de nos exécutifs, aussi bien la commune, que le Département, la Région

ou la Métropole, c'est aux élus du peuple, de décider et on ne peut pas tout accepter. Souvent avec beaucoup de courtoisie et de considération pour les grands représentants de l'Etat, nous faisons quelques observations.

Vous en avez souligné une sur laquelle je crois que nous avons obtenu satisfaction.

Je mets aux voix le rapport 97. Pas d'opposition ?

Je fais comme au Sénat où je disais : *je consulte du regard la Haute Assemblée*. Vous ayant consulté, je vois que l'on peut approuver ce rapport.

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de C. Capdeville, P. Fernandez-Pedinielli, E. Isidore,  
H. Cambessédès, G. Charroux, M. Illac, A. Jullien, R. Mei, A. Molino,  
C. Pellicani, P. Pin, M. Poggiale, G. Rosso

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

**CADRE DE VIE, TRAITEMENT DES DÉCHETS, EAU ET ASSAINISSEMENT (11h16)**

**98. DEA 001-17/05/18 CM - Approbation de la procédure de l'appel à projets pour la collecte des textiles-linge de maison-chaussures en point d'apports volontaires sur le domaine public en vue de leur réemploi - réutilisation sur la Métropole Aix-Marseille-Provence**

**Monsieur MOUREN**.- Unanimité.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

**99. DEA 002-17/05/18 CM - Approbation de l'avenant 1 à la convention conclue avec l'éco-organisme de la filière des Déchets Diffus Spécifiques ménagers (DDS)**

**Monsieur MOUREN**.- Idem.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

**100. DEA 003-17/05/18 CM - Approbation d'un dégrèvement sur facture d'eau 2017 suite à une fuite sur les installations privées sur la commune de Gémenos partie villageoise**

**Monsieur GIBERTI**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

**101. DEA 004-17/05/18 CM - Approbation de l'avenant 1 au contrat d'agglomération de Marseille avec l'Etat et l'Agence de l'Eau**

**Monsieur GIBERTI**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Mme Vassal ne prend pas part au vote.

**102. DEA 005-17/05/18 CM - Approbation de l'avenant n° 2 au contrat de gestion du service d'assainissement - Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile**

**Monsieur GIBERTI**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

**MER, LITTORAL ET PORTS, PROTECTION ET MISE EN VALEUR DES ESPACES MARITIMES ET NATURELS** (11h17)

**103. MER 001-17/05/18 CM - Approbation de l'avenant n° 5 de prolongation de la délégation de service public de gestion portuaire consentie au Cercle Nautique et Touristique du Lacydon (CNTL) au sein du Vieux-Port de Marseille - Périmètre 1**

**Monsieur BORÉ**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Monsieur Boré, il y a un énorme succès pour le salon nautique à La Ciotat. Je le dis tout net : il n'est pas question que nous le délocalisons ailleurs puisque cela revient systématiquement dans la presse, pour nous être agréable...

Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de C. Capdeville, P. Fernandez-Pedinielli, E. Isidore, H. Cambessédès, G. Charroux, M. Illac, A. Jullien, R. Mei, A. Molino, C. Pellicani, P. Pin, M. Poggiale, G. Rosso

Mme Vassal ne prend pas part au vote.

**104. MER 002-17/05/18 CM - Approbation de l'avenant n° 4 de prolongation de la délégation de service public de gestion portuaire consentie à La Société Nautique de Marseille (SNM) au sein du Vieux-Port de Marseille - Périmètre 2**

**Monsieur BORÉ**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de C. Capdeville, P. Fernandez-Pedinielli, E. Isidore, H. Cambessédès, G. Charroux, M. Illac, A. Jullien, R. Mei, A. Molino, C. Pellicani, P. Pin, M. Poggiale, G. Rosso

Mme Vassal ne prend pas part au vote.

**105. MER 003-17/05/18 CM - Approbation de l'avenant n° 6 de prolongation de la délégation de service public de gestion portuaire consentie au Yachting Club de la Pointe Rouge (YCPR) au sein du Port de la Pointe Rouge - Périmètre**

**Monsieur BORÉ**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de C. Capdeville, P. Fernandez-Pedinielli, E. Isidore, H. Cambessédès, G. Charroux, M. Illac, A. Jullien, R. Mei, A. Molino, C. Pellicani, P. Pin, M. Poggiale, G. Rosso

Mme Vassal ne prend pas part au vote.

**106. MER 004-17/05/18 CM – Dossier retiré**

**VOIRIE, ESPACES PUBLICS ET GRANDS ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS**  
(11h18)

**107. VOI 001-17/05/18 CM - Approbation d'un protocole transactionnel portant résiliation du contrat de concession n°06/098 pour la réalisation et l'exploitation du parc de stationnement Longchamp-Cassini à Marseille (4ème arrondissement).**

**Monsieur AMALRIC**.- Avis favorable.

**Madame PRISCO**.- Je voudrais intervenir sur le 108 et dire que nous serons pour le 107 et contre le 108. Mais vous n'avez pas fait voter le 107, pardonnez-moi Monsieur le Président.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je note que vous êtes pour le 107. Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani,  
Y. Beauval, J. Besnainou, S. Ravier

**108. VOI 002-17/05/18 CM - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement relative au Parc de Stationnement Longchamp-Cassini à Marseille (4ème arrondissement)**

**Monsieur PELLICANI.**- Monsieur le Président, chers collègues, effectivement ma collègue a raison le précédent rapport nous allons le voter, mais nous voterons contre le rapport 108.

Il y a trois raisons à cette opposition :

Tout d'abord, ce parking ne peut pas jouer un rôle de parking relais, contrairement à ce qui fut dit et écrit pendant longtemps.

Puis, il est surdimensionné au regard des besoins de stationnement de proximité pour les résidents, d'autant que la tarification envisagée par le contrat était en 2006 de 935 euros / an pour les résidents.

Enfin, le centre-ville de Marseille dispose déjà d'environ 15 000 places de stationnements dans 18 parkings publics (sans compter les parkings privés ouverts au public) qui ne sont pas toujours optimisés. S'il faut élargir l'offre de stationnement, c'est en priorité aux pôles d'échanges multimodaux « extérieurs » pour éviter que les voitures entrent dans le quartier et dans le centre-ville.

Il avait donc été demandé d'abandonner le projet pour étudier la réalisation de petites unités de proximité pour les résidents.

Dont acte et on va voter pour la sortie de ce contrat qui nous coûte quand même une indemnisation d'un million d'euros, plus le remboursement de 760 000 euros des frais engagés.

Mais, pas d'accord pour reprendre le projet en maîtrise d'œuvre publique et en plus donner sa gestion en DSP d'affermage. Pour les mêmes raisons que je viens de rappeler.

Je constate d'ailleurs que certaines justifications ont été abandonnées comme le faux argument d'un parking relais.

On nous dit aujourd'hui que la réalisation du tramway a supprimé du stationnement en surface, qu'il faut compenser en sous-sol. C'est vrai, mais ce projet de parking est 3 ou 4 fois plus important que les places supprimées.

On nous dit également que la maîtrise d'œuvre publique va permettre une meilleure maîtrise des tarifs résidents, avant gestion en affermage. Sauf que le rapport ne dit pas à quel niveau. Seront-ils plus près des 55 euros mensuel comme à Cassis ou des 75 ou 85 euros selon la tarification minimum à Marseille ?

Se repose alors la question de l'utilité d'un tel ouvrage tel que dimensionné et surtout de son coût.



Certes le projet est ramené de 511 places à 470 places. Mais le coût est multiplié :

En concession il était estimé à 14 millions d'euros TTC pour 511 places ; Aujourd'hui il est estimé à 18,5 millions d'euros TTC pour 470 places, financé à 100% par la Métropole.

Je m'interroge sur ceux qui tout à l'heure dans les débats s'inquiétaient des finances de la Métropole et du manque d'argent pour financer tel ou tel projet.

Tout concourt au rejet de ce projet pour revenir à l'étude de petites unités de stationnement.

Il est inutile de détruire toute une végétation centenaire pour permettre ensuite à Q-Park ou consort d'encaisser des bénéfices.

Une dernière petite remarque : les parkings en ouvrage réalisés ou en projet sont tous suivis par la Commission transports.

Ce projet est en voirie. Serait-ce qu'on ne sait plus à qui refiler la patate chaude ?

Merci Monsieur le Président pour votre attention.

**Madame PRISCO**.- Monsieur le Président, depuis 2006, les habitants des 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> arrondissements et usagers du parc Longchamp vivent un mauvais scénario avec ce projet de parking sur quatre niveaux, sous le jardin Longchamp/bd Cassini.

Ce parking, nous est présenté ainsi qu'à la population dans un premier temps comme un parking relais, puis présenté dans un second temps comme un parking pour les résidents, il nous est aujourd'hui présenté pour remplacer les places de stationnement supprimées il y a maintenant 11 ans sur le boulevard Longchamp lors de la réalisation de tramway, je vous le rappelle !

Toutes ces tergiversations nous prouvent que, vous-mêmes, avez des doutes sur l'utilité ce parking !

Depuis 2012, toutes les requêtes juridiques des riverains ont été épuisées...

En 2008, 6 ans après, vous relancez ce projet de parking (dont le coût de la simple relance est de 1 765 000 euros)... permettez-nous de penser qu'attendre 6 ans pour relancer un projet de création de places de parking signifie qu'il n'y a pas de réels besoins en la matière.

Et cela nous le savons, car c'est dans cette partie de la ville, sur ce secteur de Marseille, qu'on compte déjà le plus grand nombre de places de parking en surface. Le Maire de secteur a reconnu, lors d'un Conseil d'arrondissement de juin 2015, la sous-utilisation de 4000 places de parking dans les 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> arrondissements.

Je note d'ailleurs que dans cette nouvelle mouture du projet de construction, les places de parking ont été réduites passant ainsi de 511 à 470, mais en revanche le coût du parking lui ne réduit pas.

Car Mesdames et Messieurs les Maires, cette réalisation inadéquate aux besoins de notre ville coutera à la Métropole la bagatelle de 2,1 millions d'euros !

A l'heure de la réduction des dépenses publiques, pourquoi faire le choix d'orienter celles de notre Métropole vers la construction d'un parking, dont l'utilité n'est pas avérée ?

La fin de cette réalisation prévue en 2022, (si tout va bien), nous laisse penser que ce parking est devenu bien gênant vis-à-vis de la population... car bien entendu, et nous le savons tous ici, les Marseillais ont besoin d'autres projets en matière de transports que celui d'un parking dont personne ne veut !

Monsieur le Président, pourquoi la Mairie de secteur fait-elle une priorité de ce parking alors que la seule véritable priorité, demandée par les habitants et les Marseillais et les Métropolitains, est la remise en parfait état du parc Longchamp, qui avait obtenu en 2005 le label « jardin remarquable ».

Mais qui, malheureusement, ne l'est plus du tout aujourd'hui. Il souffre depuis de nombreuses années d'un laisser-aller global : pelouse arrachée, rats qui y prolifèrent, détritrus qui jonchent les allées....

Alors que ce jardin possède une haute valeur historique et patrimoniale, il est l'unique poumon vert du centre-ville de Marseille (puisque le site de Chanterelle n'existe plus), une des villes les plus polluées de France !

A l'heure où toutes les grandes métropoles du monde telles New York, Londres, Paris favorisent la sauvegarde de l'environnement par la création de jardins, de jardins suspendus, et que notre biodiversité est menacée par la bétonisation de nos villes, notre Métropole choisit de laisser place aux voitures. Alors permettez-moi de vous dire que nous sommes en total décalage !

Pour toutes ces raisons nous voterons contre ce rapport.

Je vous remercie beaucoup Monsieur le Président.

**Monsieur MONTAGNAC.**- Monsieur le Président, je ne voudrais pas entrer sur le fond mais je regrette infiniment, peut-être que cela vous permet d'intervenir mais cela fait au moins 5 ou 6 fois au travers des Conseils de Territoire, au travers des Conseils de Métropole que l'on évoque ce sujet. Chaque fois, les représentants de ces secteurs vous ont répondu. Je vais prendre leur place aujourd'hui puisqu'ils sont absents. Parait-il, la population n'en veut pas ! Or, aux dernières élections, la population a voté....

*(Brouhaha)*

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Et pas une fois, mais quatre fois !

Mes chers collègues, notre ami M. Bruno Gilles se rétablit très facilement de l'importante opération chirurgicale qu'il a dû subir il y a quelques mois, s'il était là, vous le dirait de la manière la plus claire. C'est lui qui a gagné quatre fois, représentant ma liste, dans les 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> arrondissements. Cela a toujours fait l'objet de débats ! Il veut ce parking et il l'aura !

**Monsieur AMALRIC.**- Monsieur le Président, M. Pellicani n'était pas à la dernière Commission Voirie où nous avons débattu de ce rapport. Mme Prisco y était. Il faut aussi tout dire. On remplacera 511 places par 470, mais on a un tramway dans le site donc il y a un service de proximité performant.

Il faut aussi dire qui étaient ceux qui avaient stoppé ce projet !

**Un intervenant.**- Des Zadistes !

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Mais nous en avons partout des Zadistes !

On en avait à la rue de Lodi, on en a là et on va continuer à avancer ! Que la Préfecture dégage les Zadistes, là et ailleurs !

**Monsieur AMALRIC.**- Et s'agissant du prix, Monsieur le Président, c'est en discussion, ce sera, pour les riverains les prix les plus bas possible.

**Monsieur LE PRESIDENT.**- Monsieur Pellicani, vous vous êtes régalé une fois encore, *bis repetita* ! Quand vous voulez, vous recommencez et quand vous voulez, vous aurez notre réponse !

Amitiés à Bruno Gilles.

Je mets aux voix le rapport n°108.

Pas d'opposition ?

### **Le rapport est adopté.**

Vote contre du groupe Socialistes, Républicains, Démocrates et Apparentés à l'exception de G. Polizzi, B. Marty, F. Vigouroux s'abstenant et C. Amiraty, et J. Gérard votant pour.

Abstentions de C. Capdeville, P. Fernandez-Pedinielli, E. Isidore, H. Cambessédès, G. Charroux, M. Illac, A. Jullien, R. Mei, A. Molino, C. Pellicani, P. Pin, M. Poggiale, G. Rosso

Abstentions de S. D'Angio, S. Duguet, G. Lelouis, J. Marti, J. Trani, Y. Beauval, J. Besnaïnou, S. Ravier

## **CULTURE ET SPORT, GRANDS ÉVÈNEMENTS MÉTROPOLITAINS (11h26)**

**109. CSGE 001-17/05/18 CM - Modification des statuts de la Régie de la Halle d'athlétisme de Miramas et nouvelle désignation des membres au Conseil d'administration**

**Monsieur LE DISSES**.- Avis favorable.

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

**Le rapport est adopté à l'unanimité.**

**Monsieur LE PRESIDENT**.- Mes chers collègues, nous avons terminé notre ordre du jour, la prochaine séance se tiendra vraisemblablement le 28 juin.

Merci à toutes et à tous.

*(La séance est levée à 11 heures 25)*